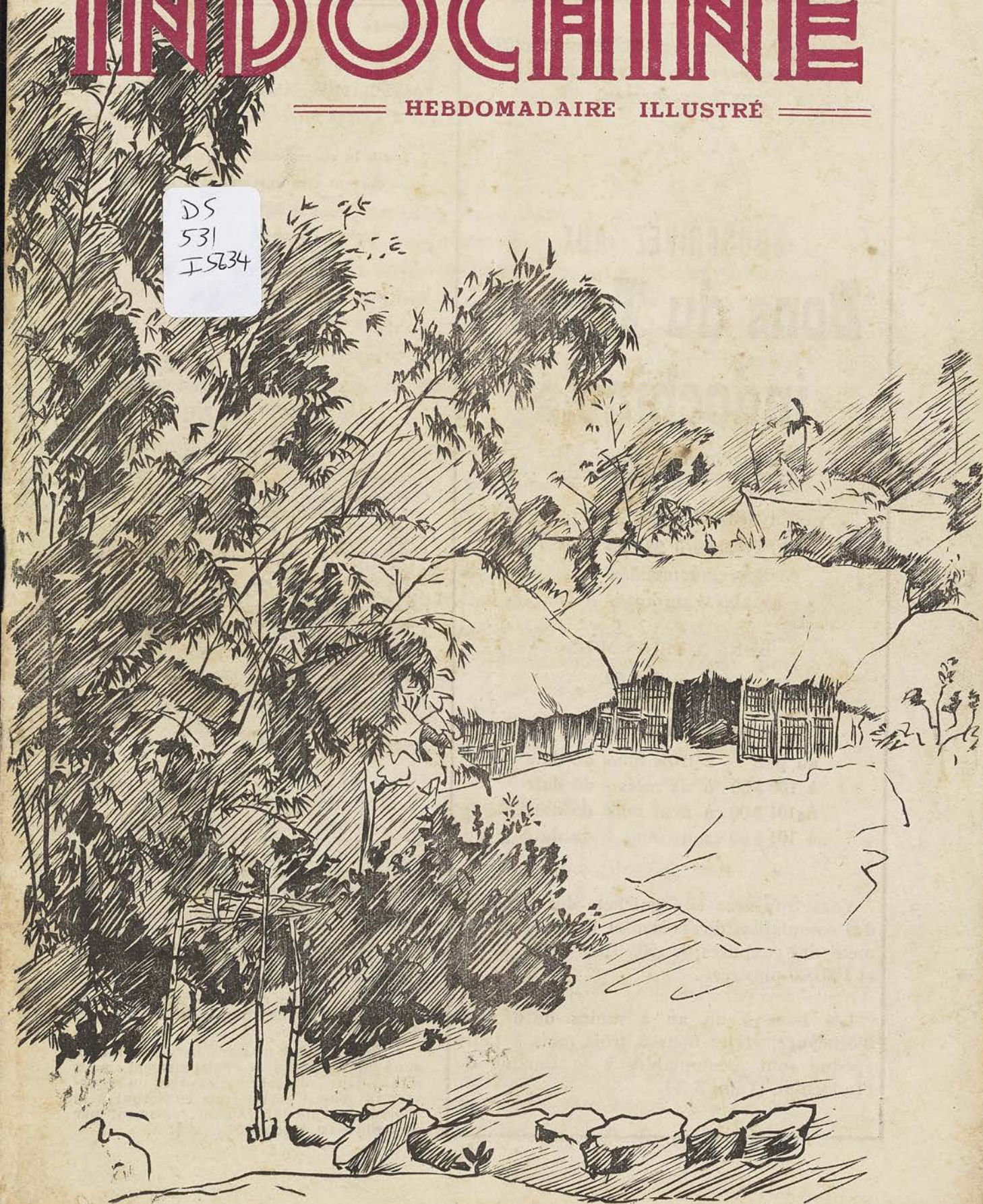


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I 5634



VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*

SOUSCRIVEZ AUX
Bons du Trésor
indochinois

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 00
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 60
remboursables
au gré du porteur
au pair à trois mois de date
à 100 \$ 50 à six mois de date
à 101 \$ 00 à neuf mois de date
à 101 \$ 60 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 216

19 Octobre 1944

Edité par

L'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue

« INDOCHINE »

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Couverture : Dessin de *Nguyễn-van-Truong*, gra-
vé par *MANH-QUYNH*.
Pages anciennes. — *Le cocotier*, de *Paul CLAU-*
DEL.
Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite), par
L. CADIÈRE.
Une brève existence, par *S. DE RÉMENS*.
A la mémoire de S. M. le Reine Grand-Mère.
Sanskrit — Pali — Khmèr. — Position respec-
tive de ces trois langues, par *George CÆDÈS*.
La jonque du Bayon, par *J.-B. PIÉTRI*.
Figures du Viêt-Nam. — Nguyễn-truong-Tô,
patriote éclairé, par *D.*
Pèlerinages annamites à Kiép-bac. — Le culte
de Hung-Dao, par *PÉTILOT*.
Le Bridge, par *LE POULAIN*.

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

PAGES ANCIENNES

LE COCOTIER

de Paul CLAUDEL

TOUT arbre chez nous se tient debout comme un homme, mais immobile; enfonçant ses racines dans la terre, il demeure les bras étendus. Ici, le sacré banyan ne s'exhausse point unique: des fils en pendent par où il retourne chercher le sein de la terre, semblable à un temple qui s'engendre lui-même. Mais c'est du cocotier seulement que je veux parler.

Il n'a point de branches; au sommet de sa tige, il érige une touffe de palmes.

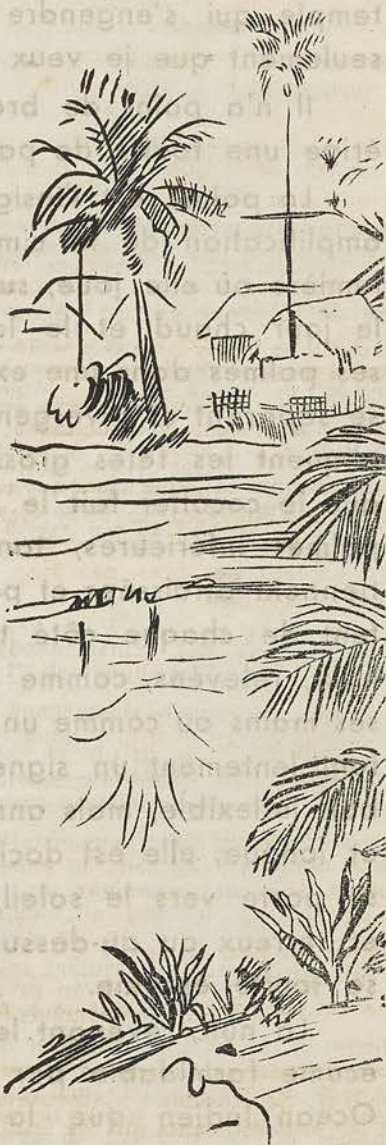
La palme est l'insigne du triomphe, elle qui, aérienne, amplification de la cime, s'élançant, s'élargissant dans la lumière où elle joue, succombe au poids de sa liberté. Par le jour chaud et le long midi, le cocotier ouvre, écarte ses palmes dans une extase heureuse, et au point où elles se séparent et divergent, comme des crânes d'enfants s'appliquent les têtes grosses et vertes des cocos. C'est ainsi que le cocotier fait le geste de montrer son cœur. Car les palmes inférieures, tandis qu'il s'ouvre jusqu'au fond, se tiennent affaissées et pendantes, et celles du milieu s'écartent de chaque côté tant qu'elles peuvent, et celles du haut, relevées, comme quelqu'un qui ne sait que faire de ses mains ou comme un homme qui montre qu'il s'est rendu, font lentement un signe. La hampe n'est point faite d'un bois inflexible, mais annelée, et, comme une herbe, souple et longue, elle est docile au rêve de la terre, soit qu'elle se porte vers le soleil, soit que, sur les fleuves rapides et terreux ou au-dessus de la mer et du ciel, elle incline sa touffe énorme.

La nuit, revenant le long de la plage battue avec une écume formidable par la masse tonitruante de ce léonin Océan Indien que la mousson du sud-ouest pousse en avant, comme je suivais cette rive jonchée de palmes pa-

reilles à des squelettes de barques et d'animaux, je voyais à ma gauche, marchant par cette forêt vide sous un opaque plafond, comme d'énormes araignées grimper obliquement contre le ciel crépusculaire. Vénus, telle qu'une lune toute trempée des plus purs rayons, faisait un grand reflet sur les eaux. Et un cocotier, se penchant sur la mer et l'étoile, comme un être accablé d'amour, faisait le geste d'approcher son cœur du feu céleste. Je me souviendrai de cette nuit, alors que, m'en allant, je me retournai. Je voyais pendre de grandes chevelures, et, à travers le haut péristyle de la forêt, le ciel où l'orage posant ses pieds sur la mer s'élevait comme une montagne, et au ras de la terre la couleur pâle de l'Océan.

Je me souviendrai de toi, Ceylan ! de tes feuillages et de tes fruits, et de tes gens aux yeux doux qui s'en vont nus par tes chemins couleur de chair de mangue, et de ces longues fleurs roses que l'homme qui me traînait mit enfin sur mes genoux quand, les larmes aux yeux, accablé d'un mal, je roulais sous ton ciel pluvieux, mâchant une feuille de cinnamome.

(Connaissance de l'Est.)



Souvenirs d'un vieil annamitisant⁽¹⁾

(Suite)

par L. CADIÈRE

des Missions Étrangères de Paris

IL ne faudrait pas croire que jadis il n'y avait pas de bons manuels pour l'étude de l'annamite. Ils ne portaient pas ce titre, mais il y en avait, et de fort bons.

On trouve encore avantage à lire la « Brevis declaratio » qui précède le Dictionnaire du P. de Rhodes. C'est la première grammaire annamite. Pas longue, 31 pages, mais pleine de choses. Et sans erreur, tout y est exact, pour l'époque donnée, bien entendu, car il est des explications données à propos des termes employés pour remplacer les pronoms, par exemple, qui ne sont plus valables aujourd'hui. Mais savez-vous comment il faut placer les lèvres, pour bien prononcer le *b* caudé annamite, qui est rendu aujourd'hui par *v* ? Le P. de Rhodes vous le dira : « Il se prononce en ouvrant les lèvres même, de sorte que c'est vraiment une labiale, et non une dentale », ou mieux dentialabiale, comme notre *v* français. Et *ph* ? « Cette lettre ne se prononce pas avec les lèvres séparées, comme notre *f* français, mais plutôt, au moment où on la prononce, ou mieux où on la profère, elle fait séparer les lèvres d'une manière douce, avec un certain souffle ». Les auteurs modernes ne s'expriment pas différemment quand ils décrivent une occlusive labiale aspirée. Et cela me rappelle un vieux professeur annamite, mon collègue quand j'étais au Petit Séminaire d'An-Ninh, le Thây Cang, qui me disait — j'avais alors des ampoules aux pieds — : « Père, ne dites pas *fông*, dites *phông* », avec *p* aspiré.

Et le *b*, qui « n'est pas tout à fait semblable au nôtre, mais se prononce non pas en rejetant, mais plutôt en attirant le souffle à l'ouverture même de la bouche ou mieux des lèvres, tout connue si on s'appretait à faire sortir le son *m*, et que l'on fasse sortir ensuite le son *b* ».

On voit que le lieutenant Dubois n'est pas le premier à s'être attaqué au Mécanisme des sons du *quốc-ngữ*. Le P. de Rhodes avait abordé la question trois cents ans avant lui.

A propos de ce *b*, bilabiale implosive, j'avais soumis un jour le cas à M. Meillet, à Paris. Il m'expliqua que ce son existait, et qu'on en avait un exemple dans le *b* du grec moderne.

Oh ! que de bonnes choses on trouve dans les livres du P. de Rhodes ! Malheureusement rares sont les annamitisants qui les feuilletent.

Et le « Proœmium » du Dictionnaire de

Mgr Taberd ! C'est encore une mine d'une richesse incroyable, surtout les pages consacrées aux particules et aux pronoms. Ne nous trompons pas sur ce terme de « pronom », pronomen. Mgr Taberd n'entend pas par là ce que nous appelons pronoms dans nos grammaires françaises ou latines : un mot mis « à la place » d'un nom, mais un mot mis « devant » un substantif.

Aubaret a repris ce traité des particules dans son « Vocabulaire français-annamite » de Bangkok, Imprimerie de la Mission Catholique, 1861, et dans sa « Grammaire annamite suivie d'un vocabulaire français-annamite et annamite-français », de Paris, Imprimerie Nationale, 1867. Mais il l'a abrégé considérablement et parfois a mal traduit ou mal compris certains termes de Mgr Taberd.

Enfin, les « Notions » de Mgr Caspar, dont j'ai parlé plus haut, sont une utilisation intelligente de ce « Proœmium ». Les manuels postérieurs en dépendent aussi, mais d'une façon beaucoup moins directe.

Un auteur qui a un grand mérite, et qui a rendu des services immenses aux premiers annamitisants, c'est Pétrus Trương-vĩnh-Ký, autrement Pétrus Ký. C'est un des premiers qui ait composé une Grammaire développée. Celles du P. de Rhodes, de Mgr Taberd, d'Aubaret, sont très courtes. Son premier « Abrégé de Grammaire annamite », 1867, est assez bref, 131 pages. Mais l'édition de 1883 est plus développée, 304 pages. Les « Notions » de Mgr Caspar publiées en 1878, avaient précédé cette seconde édition de quelques années. Mais, comme je l'ai dit, dans ces « Notions », l'énoncé des règles de la grammaire est réduit à la plus simple expression. C'est surtout un recueil de mots classés par ordre de nature et d'emploi. La « Grammaire de la langue annamite », de Pétrus Ký est une vraie Grammaire, qui veut donner les règles du langage et d'une façon complète. Hélas ! trop complète, et c'est son défaut. Elle est, pour les exemples, d'une richesse inimaginable. Sous ce rapport, elle égale les « Notions » de Mgr Caspar et fait pressentir le « Cours » de Chéron. Mais, pour les règles, on peut dire qu'il y en a trop.

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134, 139, 144, 149, 151, 154, 163, 170, 179, 183, 185, 189, 193, 195, 202, 207, 211, 214.

En effet, Truong-vinh-Ký a calqué exactement les grammaires françaises, et il a mis dans la grammaire annamite tous les termes, toutes les parties du discours, toutes les formes grammaticales que renferme la grammaire française.

Jusqu'à lui, aucun des auteurs qui s'étaient occupés de la langue annamite n'avaient parlé de l'article. Ou plutôt si, il y en avait qui en avaient parlé, mais pour dire que, dans la langue annamite, il n'y avait pas d'article. Truong-vinh-Ký en a trouvé un, et même un article défini, c'est *cái*. Et comme tout article défini réclame, pour lui faire pendant, un article indéfini, notre auteur en a trouvé un aussi, mais qui, en réalité, n'existe pas, puisqu'il est constitué tout simplement par la suppression de *cái*. Et ce prétendu article, on en a mis partout. On vous donne comme exemple : *cái con người*, « l'homme » ; *cái đũa con trai*, « le garçon », *cái cây dù*, « le parapluie », etc., etc. Ici aussi, notre auteur est en contradiction formelle avec les anciens auteurs de grammaire annamite, qui avaient très bien précisé les emplois de *cái*, et qui avaient expliqué dans quels cas exceptionnels, avec quelles nuances de sens on disait parfois *cái con gái*, « l'espèce de fille », par exemple.

Cette découverte de l'article a eu un grand succès chez les auteurs de grammaire annamite qui ont suivi. Non pas précisément chez les auteurs français, qui savent ce que c'est que l'article et quel rôle il joue dans la syntaxe française, mais surtout chez les auteurs de grammaires en langue annamite. Là, l'article a conquis définitivement sa place au soleil. On peut même dire qu'il triomphe. Et même, chose plus grave, cette théorie a presque conquis un auteur aussi averti des choses grammaticales que M. Grammont, qui croit que *cái* est en train de devenir un article ! C'est que cet auteur s'est surtout basé, pour ses études de langue annamite, sur les ouvrages de Truong-vinh-Ký, où, je l'ai dit, on a mis *cái* partout, donnant ainsi à ce mot une importance qu'il n'a pas.

Pour le bon renom des études annamites, il serait bon de réagir contre ces idées fausses.

Je pourrais donner encore beaucoup d'autres exemples. Mais je ne fais pas ici un cours de syntaxe annamite. Ce que je veux faire remarquer — et je l'ai dit déjà plusieurs fois — c'est que, lorsqu'on compose une Grammaire annamite, il ne faut pas calquer servilement les grammaires des langues occidentales. Cela a du bon, je le sais, au point de vue pédagogique, pour les Français qui apprennent l'annamite, et même pour les jeunes Annamites, qui, les uns comme les autres, sont habitués aux divisions des éléments du langage, aux règles de syntaxe des

langues d'Occident. Mais, malgré cet avantage utilitaire, je crois que, dans la rédaction d'une Grammaire ou d'un Cours d'annamite, si l'on veut faire saisir la vraie nature de la langue annamite, si l'on veut conduire l'étudiant européen à penser en annamite, il faut se baser sur la langue annamite elle-même, sur sa structure intime, et ne pas la traiter comme si elle était identique, dans ses éléments et dans les règles de sa syntaxe, aux langues occidentales.

Qu'on ne se trompe pas sur mon jugement. M. Pétrus Ký a de grands mérites. Ses ouvrages ont été et peuvent être encore d'une grande utilité pour les annamitisants. Pour ce qui me concerne, je m'en suis beaucoup servi au cours de mes études et je les consulte encore aujourd'hui suivant les occasions ; et j'en fais un très grand cas. Son fils, qui est aussi un annamitisant très expert, M. Truong-vinh-Tông, a très bien fait de rééditer la Grammaire de son illustre père. Mais il convient, il est nécessaire de signaler la voie fausse où l'on a engagé les études annamites. Je n'ai cité que quelques exemples par trop criants. J'aurais pu multiplier les faits de détail. Tous les auteurs, et surtout les auteurs annamites, doivent réagir énergiquement contre ces théories inexactes.

Comme dit A. Meillet quelque part : « En donnant les mêmes noms à des formes grammaticales de langues diverses, et en construisant autant que possible sur le même plan la grammaire de langues différentes, les grammairiens ont beaucoup péché ; ils ont répandu bien des idées fausses » (« Sur les caractères du verbe », dans « Linguistique historique et linguistique générale »).

Et, à ce propos, je dirai un projet que j'ai eu à plusieurs reprises, mais qui, malheureusement, n'a jamais pu être réalisé. Pourquoi ne publierait-on pas, dans la colonie, une petite revue de linguistique ? Linguistique annamite, linguistique chinoise, linguistique des langues indonésiennes de la chaîne Annamitique ou des langues du Haut-Tonkin. Vous me direz : le « Bulletin de l'Ecole Française » a publié un grand nombre d'études sur ces questions-là. C'est certain. Mais peut-être que si ces questions avaient été concentrées dans une revue spéciale, les nombreux Français qui, jadis, un peu moins aujourd'hui, s'occupaient de l'étude des langues indochinoises, auraient été davantage intéressés. Et peut-être que, de nos jours, une publication de ce genre pourrait donner du regain à l'étude des langues.

Que de questions on pourrait traiter dans cette revue ! Non seulement des grandes questions, mais surtout de petites notulettes, de petites remarques que chacun fait en apprenant la langue, sur telle ou telle tournure, telle ou telle expression, ou sur l'acception particulière

d'un mot, sur la manière de faire tel ton dans tel endroit, sur le changement que l'on fait subir, ici ou là à telle consonne. Il y a encore tant à faire, au point de vue de l'étude de l'annamite, soit sur la syntaxe, soit sur le vocabulaire, soit sur les particularités dialectales ! Je crois que cette Revue aurait des lecteurs. Oh ! pas des centaines, bien sûr, mais un petit groupe de gens avertis.

Car, bien qu'il y ait baisse sensible de ce côté-là, il y a encore, grâce à Dieu, des gens qui s'intéressent aux études linguistiques. Je recevais, il n'y a pas longtemps, de M. Francastel, qui fait le cours de langue annamite à Hanoi, une étude très fouillée sur les diphthongues et triphthongues annamites, qui m'a fait un plaisir extrême, car ces pages me ramenaient au temps où je rompais des lances, sur ces questions passionnantes, avec le lieutenant Dubois. J'ai eu M. Francastel comme candidat aux examens d'annamite, et je me souviens encore de la maîtrise dont il fit preuve pour le maniement pratique de la langue. Je suis heureux de voir qu'à cette connaissance pratique, il joint aujourd'hui une solide connaissance théorique. Non, la race des bons annamitisants ne se perdra pas.

Le « Bulletin de l'Ecole Française » a publié plusieurs de mes travaux sur la langue annamite : mes études sur le dialecte du Bas-Annam et sur les dialectes Mư̄ng du Quảng-binh ; mon étude sur « a, voyelle finale non accentuée » ; ma « Phonétique du dialecte du Haut-Annam » a paru à part dans la série des publications de l'Ecole.

On a pu rire d'un mot que je viens d'employer : des études passionnantes. Oui, c'est exact, passionnantes. On peut se passionner pour beaucoup de choses. Un botaniste qui découvre une plante nouvelle, un astronome qui aperçoit une planète dont il soupçonnait l'existence, mais que personne n'avait encore vue. Moi, j'attirai l'attention sur les dialectes de la langue annamite, sur les derniers groupements Mư̄ng du côté du Sud. Cela n'était pas de nature à révolutionner le monde, c'est entendu, mais c'était quand même du nouveau, et ce qui est nouveau est toujours intéressant, souvent passionnant.

Je ne dois pas oublier ma « Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite », parue aussi dans le Bulletin de l'Ecole. « Ah ! oui, disait une dame, le P. Cadrière, ce missionnaire qui a publié un volume de 400 pages sur la moitié d'une voyelle ! » Qu'aurait-ce été, si je m'étais attaqué à tout l'alphabet ! Ces quatre cents pages, à première vue si arides, ont été pour moi, pendant des années, la source de bien des joies. Toujours la joie de découvrir, de voir des choses neuves,

de soulever des questions jusqu'alors inconnues. Un jour, un de mes confrères arrive chez moi. J'avais plutôt l'air « vaseux », pour employer une expression à laquelle on chercherait vainement un synonyme aussi expressif dans la langue du Dictionnaire de l'Académie. Mon confrère me parle de ma Monographie qui était en train de paraître. Immédiatement, toute fatigue, tout affaissement, toute mauvaise bouche disparaissent. Et nous nous mettons à discuter sur la semi-voyelle labiale. « Ça vous a ressuscité », me disait mon confrère.

Ce travail me fit rompre des lances avec M. H. Maspéro. Dans des études parues dans le « Bulletin de l'Ecole Française », en 1912, il reconnaissait que ma Monographie était « une mine très riche en matériaux de toute espèce sur la langue annamite » (B.E.F.E.-O., 1916, III, p. 35), mais il critiquait bon nombre de mes explications. Je croyais que l'apport chinois était venu en Annam deux fois : une première fois anciennement, et les formes des dialectes du Sud de la Chine s'étaient mêlées à la langue populaire ; une seconde fois, en masse, et c'était la langue sino-annamite proprement dite, avec les formes du Nord de la Chine. Lui soutenait que les emprunts faits par la langue populaire annamite au chinois d'une façon directe étaient excessivement rares ; lorsqu'il y avait des doublets, la forme de la langue populaire dérivait de la forme sino-annamite, et était relativement récente. De plus, il me reprochait d'avoir assis mes théories sur des considérations d'ordre logique, lui se basait sur des données historiques, et ses conclusions, l'explication qu'il donnait pour certains faits, ne cadraient pas avec les miennes.

Nous étions en France en même temps, vers 1912. Je ne pus pas le rencontrer à Paris. Je lui écrivis une longue lettre pour défendre mon point de vue : il se basait sur des documents fort délicats à interpréter, ou il les interprétait parfois d'une façon tendancieuse ; il ne tenait pas compte du fait que, au X^e siècle, le chinois devait certainement présenter déjà des formes dialectales, que les Dictionnaires ont recueillies comme autant de mots distincts ; il supposait que la longue occupation chinoise du II^e siècle avant Jésus-Christ au X^e siècle après Jésus-Christ n'avait pas laissé de traces dans la langue annamite ; les listes de correspondances qu'il donnait entre l'annamite et les langues mon-khmer ou le tay pouvaient être classées autrement, et, dans ces correspondances, il ne tenait pas compte de certaines correspondances chinoises, etc.

Ma lettre le joignit à Berlin, d'où il m'envoya une longue réponse. Il répondait point par point à mes critiques. Bref, c'est une de ces discussions entre spécialistes comme il en arri-

ve souvent. Pour le chinois, moderne ou ancien, il est infiniment plus compétent que moi. Mais, pour l'annamite, je crois avoir des connaissances qu'il n'a pas. Nous restons chacun sur nos positions. Et peut-être que nous avons raison tous les deux. Cela arrive souvent. Quelqu'un arrivera qui nous mettra d'accord.

Est-ce que ces luttes courtoises, bien que passionnées, sur des questions de phonétique, avec le lieutenant Dubois, sur l'origine de la langue annamite, avec M. H. Maspéro, reprendront jamais ? Ce serait une bonne chose, et la preuve que la race des annamitisants n'est pas encore éteinte.

Mais ce que je veux répéter, c'est, d'abord, la joie, la satisfaction que j'ai éprouvée pendant les années où j'ai travaillé à cette étude. Je doute qu'il y ait, en ce monde, des joies de l'esprit plus grandes. Et c'est, ensuite, le sentiment intime que j'ai, même aujourd'hui, après toutes les critiques que l'on a faites contre ma théorie, et surtout après les critiques que l'on n'a pas faites, je veux dire le silence qui s'est appesanti sur mon travail, oui, même aujourd'hui, plus de trente ans après que j'ai laissé de côté ces questions de linguistique, j'ai encore la persuasion que je n'ai pas travaillé en vain, que je ne me suis pas trompé, du moins complètement, et qu'un jour viendra où quelqu'un reprendra mon idée et la fera admettre par le monde savant.

Ce sont ces idées que j'exprimais dans la conclusion de mon étude.

Voici ce que je disais :

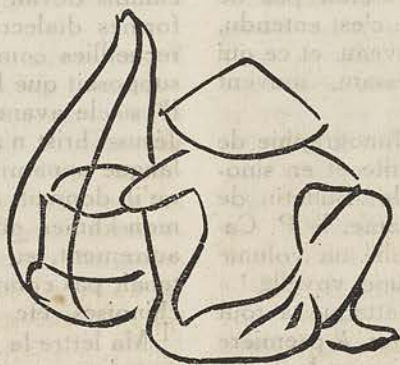
« Cette étude n'est qu'un essai : c'est un chemin de pénétration qu'avec des instruments rudimentaires je crois avoir ouvert dans une région jusqu'ici peu explorée. Bien souvent je n'ai fait que planter des jalons. Peu à peu on élargira la voie, on établira la chaussée, on

redressera les courbes, on ouvrira les chemins de raccord.

» Je ne cacherai pas, toutefois, que pendant que j'étudiais une à une toutes ces formes, dont l'énumération a pu être fastidieuse, la langue sino-annamite et la langue annamite se présentaient peu à peu à moi sous un jour nouveau. Ce n'était plus, comme on s'est trop plu à le croire, un ensemble de monosyllabes sans relations les uns avec les autres. Ces éléments soi-disant indépendants, se rapprochaient, s'unissaient, se liaient intimement, formaient des familles plus ou moins riches, dont les membres, bien que fort disparates à première vue, étaient, pour la plupart du moins, étroitement apparentés, d'une manière qui me paraît certaine, au point de vue sémantique comme au point de vue phonétique. Le sino-annamite et l'annamite devenaient des langues vivantes où tous les éléments s'enchaînaient et se développaient normalement.

» Sans doute beaucoup des rapprochements que j'ai faits ne sont pas certains ; certaines familles sont trop touffues ; les lois que j'ai signalées en passant, noyées dans trop de détails et de répétitions, auraient gagné à être présentées d'une manière plus nette et plus concise ; elles devront être remaniées, précisées, modifiées ou complétées. Mais je ne crois pas, d'une manière générale, m'être écarté de la vraie direction. Quelque surprenantes que soient les conclusions, le nombre des faits qui les appuient est trop grand, trop cascading, pour qu'elles soient fausses. Je serais heureux si les imperfections de mon travail engageaient des personnes plus compétentes à reprendre sur de meilleures bases, les diverses questions que bien souvent je n'ai fait qu'effleurer. »

C'est en 1908-1910 que j'écrivais ces lignes. Hélas, la question n'a pas été reprise !



UNE BRÈVE EXISTENCE

par S. de RÉMENS

UN jour d'alerte, affolé par les éclatements de la D. C. A., Pompon se sauva, entraînant collier et laisse. C'était une proie toute offerte. On ne put le retrouver. Les chiens sont aimés au Tonkin, mais à la façon dont le charcutier aime le cochon. Les saucisses de chien sont un mets si apprécié qu'un dicton annamite conseille de se dépêcher d'en manger sur terre puisqu'au ciel, on n'en peut trouver, et un proverbe analogue à notre « Faute de grives, on mange des merles », dit : « Faute de chien, on mange un chat » (Không chó, bắt mèo ăn đồ).



Je versai des larmes amères en pensant au sort de Pompon, animal attachant, spontané, sincère et violent, aussi absolu dans ses amitiés que dans ses antipathies ; mais parfaitement inéduquable.

« Quel débarras, me dirent mes amis. On pourra aller vous voir sans sacrifier une partie de ses mollets. »

Et, impitoyables, ils refaisaient le compte des victimes de Pompon, assez nombreuses il faut l'avouer.

Leurs propos me révoltaient. Mais n'existe-t-il pas des abîmes d'incompréhension entre les meilleurs amis ?

Malgré mon chagrin, je décidai d'élire un successeur à Pompon. D'une enfance à la campagne, nous avons mes frères, mes sœurs et moi, conservé, vivace, l'amour des animaux. Dès l'âge le plus tendre nous élevâmes tour à tour, chiens, lapins, moineaux, serins, moutons, ânes, hirondelles, rainettes vertes, souris naines, rats blancs, escargots, chenilles, grillons et vers à soie. Comment concevoir l'existence sans la présence à nos côtés, de ces frères inférieurs dont le comportement était pour nos yeux ravis, un sujet de perpétuel émerveillement. Quelles perplexités au sujet de leur bien-être ! Il

est vrai que nos méthodes d'éducation, transposées dans le domaine animal, ne donnaient pas toujours satisfaction. La petite hirondelle, ramassée frémissante au pied du nid et qui nous fixait de ses yeux brillants et sauvages, mourut assez vite d'un régime de pain trempé dans du vin... Le lapin, maintenu de force sous la pompe « parce qu'il avait trop chaud », manifestait son mécontentement par des soubresauts violents. L'infortuné, douché deux fois par jour, devait finir l'arrière-train paralysé. Pendant longtemps, nous essayâmes de transplanter sur notre plan à nous, des êtres dont la personnalité est si définie ou si limitée qu'elle ne tolère aucun élargissement. Le chien seul, étonnante et plastique machine, se laisse dresser ou déformer sans trop en souffrir. Ses goûts sont éclectiques. A la table de ses maîtres, il happe tout ce qu'on lui jette, des grains de raisin aux haricots verts, tant il réussit à se modeler sur l'être qu'il aime. J'ai vu un chien avaler avec délices la fumée de cigarette.

Emotif et compréhensif, il s'est donné à vous, vous absout d'avance ; il est à jamais votre œuvre ; mais cet amour sans exigence, cet amour de martyr qui bénit la main qui le frappe, ne lui fait pas abdiquer toute personnalité. Attaché une partie du jour, il



se résigne avec hargne ou mélancolie ; mais quels cris de joie, quelle reconnaissance enivrée lorsque l'on part pour la promenade. C'est alors qu'affleurent à la surface des éléments mystérieux et incontrôlables.

Arrivons-nous à interpréter ses frémissements furtifs, sa subite inquiétude, l'attention démesurée qu'il apporte à interroger l'horizon, à déchiffrer une ligne invisible ? S'agit-il d'une ébauche de raisonnement ? Est-ce plus simplement l'exercice de sens tellement plus subtils que les nôtres ? Tout résonne en lui avec une acuité singulière. Si, à l'heure de la promenade, nous partons sans l'emmener, ne nous indignons pas de son air indifférent. Nous le retrouverons deux minutes plus tard sur la route choisie par nous, et flairée par lui, ou plus exactement *pressentie*. Et son remuement de queue, son air faussement contrit, signifient : « On ne me la fait pas ». Car on ne peut tromper un chien. Inutile de biaiser, de bâtir des contes. Il sait que sa confiance est trahie. Il agira en conséquence. Libre à nous d'en faire une créature joyeuse et spontanée, ayant gardé la droiture et la dignité des animaux sauvages, ou un être rampant, avili et sorniois, torturé de peur abjecte.



J'ai donc décidé de donner un successeur à Pompon et me voilà partie pour le grand marché de Yèn-thai. Les grands marchés réunissent tous les cinq jours, une affluence assez considérable de marchands et d'acheteurs. C'est aux grands marchés de Yèn-thai, de Bach-mai, qu'ont lieu les ventes de chiens, puisque, nous l'avons dit plus haut, le chien constitue un appoint intéressant dans l'alimentation populaire.

Ames sensibles, n'allez pas aux marchés aux chiens. Vous reviendriez attristées. Si les chiots inoffensifs sont en liberté sous des paniers tressés, tous les adultes ont le cou pris dans un licol de corde passé dans le trou d'un bâton. Manifestent-ils un caractère agressif ou indépendant ? un tour de bâton : le licol se resserre, l'animal à moitié étranglé, les yeux chavirés, ravale une rage impuissante, et, résigné, abandonne la partie.

Les chiots à la mamelle sont parfois assez gras et se laissent manipuler avec condescendance et gravité. Les adultes, nourris de son de riz, d'infâmes déchets, d'ordures, maigrissent rapidement et perdent toute réaction. Affalés sur le sol, ils ne lèvent même pas les yeux lorsque vous approchez. C'est qu'ils n'en sont pas à leur premier jour de chiourme. Volés pour la plupart, ils ont été entraînés à grands renforts de coups, dans deux, trois, quatre marchés, et le seront jusqu'au jour où un amateur les achètera pour faire bombance. Triste gibier que ces bêtes mal nourries, maltraitées, rongées de gale, infestées de parasites. Et les avertissements d'un médecin me reviennent en mémoire. Chez les animaux morts après une douloureuse agonie, disait-il, se développent des toxines, dites agoniques, qui rendent leur chair malsaine, voire toxique : chair des poissons lentement asphyxiés dans la barque ou sur le rivage (on s'ingénie à prolonger leur vie sous prétexte de fraîcheur, alors qu'un bon coup sur la tête ferait mieux leur affaire et celle du consommateur) ; de la langouste étouffée dans de l'eau bouillante ; de tout animal mort de faim, de soif ou de mauvais traitements. Un exemple bien connu des chasseurs à coudre est celui du cerf, abattu après un effort musculaire prolongé et dont le cadavre, imprégné de trop d'acide, est abandonné à la meute. Est-il plus anormal de manger du chien — toute sensiblerie mise à part —, que du porc nourri d'ordures avec délectation, que du canard grand vidangeur, que des grenouilles, des escargots, des sauterelles ? Mais pour constituer une nourriture hygiénique, il faudrait, après quelques jours d'un régime de choix, au lieu de le sacrifier dans des conditions sur lesquelles je ne m'étendrai pas (elles font frémir), le mettre à mort aussi rapidement qu'à l'abattoir. N'accordons pas même considération à toutes les coutumes locales. Quelques-unes franchement regrettables, ne se sont maintenues inchangées que par force d'inertie et conformisme béat. La mauvaise habitude s'est muée en tradition respectable.

Me remémorant ces propos, j'errais au milieu du lamentable cheptel caressant les chiots, m'apitoyant sur les bêtes efflanquées, vautreées dans la poussière. J'allais partir sans faire mon choix lorsque, dernière ten-



tative, je relevai le menton d'un pauvre animal d'environ quatre mois, au poil gris et rude de chien mène et dont le ventre gonflé et les membres squelettiques trahissaient un régime de famine. Il avait une jolie tête aux yeux pathétiques. Je fus conquise. Son maître craignait que je ne me ravise et nous transigeâmes rapidement sur le prix tant il avait hâte d'écouler sa marchandise.

L'infortuné, enlevé par la peau du cou, fut déposé au fond de mon panier où il s'accroupit, indifférent aux contingences. A l'arrivée, extrait de son véhicule, il regarda le nouveau décor avec terreur, puis courut se tapir sous une table et demeura immobile, ouvrant tout grands des yeux inquiets. Je lui présentai un morceau de viande. Il hésita. De combien de coups de pied pouvait se solder ce festin magnifique qui, de toute évidence, ne lui était pas destiné ? La tentation fut la plus forte. Comme je restais à bonne distance, il se jeta dessus et le dévora. J'envoyai le boy préparer une soupe. Il engloutit la soupe, puis le contenu d'un bol d'eau. Avec les forces, revint la frayeur. Il vécut pendant deux jours sous les tables ou sous les chaises, hargneux, montrant les dents, ne quittant son refuge que pour l'indispensable, tressaillant au moindre bruit, jetant pendant les repas des regards furtifs, car il commettait là bien certainement un acte prohibé. Dans un monde peuplé d'ennemis, de forces hostiles, tout est défendu à un malheureux petit chien. Il n'a que la ressource de se cacher, de grogner ou de mordre.

Deux jours de soins, de bonne nourriture, de discours conciliants, le petit animal perdit son agressivité. Sous la table, il commença à remuer la queue d'un air affable ; son ventre enflé diminuait ; il manifesta de l'intérêt pour son nouveau domaine, se hasarda à l'explorer, flairant d'abord avec précaution, puis trotinant avec allégresse. Soudain, il déborda de reconnaissance. Quelle vie merveilleuse après sa pitoyable existence ! Trois bols de soupe, des caresses au lieu de coups, des bonnes paroles au lieu d'injures. Il vint à ma rencontre en frétilant, poussa des hurlements de désespoir à chaque départ, gloussa de joie sous les caresses.

« Qu'il est laid, me dirent mes amis. Où avez-vous déniché cette horreur ? Et malgré !... Même pas bon, comme Pompon, à faire des saucis... »

— Ah ! assez, je vous en prie, assez !... »

Indifférent aux propos désobligeants, le petit chien engraisait...

Nous avions maintenant de longues con-

servations. Un chien intelligent arrive à comprendre une centaine de mots : vocabulaire aussi varié que celui des primitifs les moins évolués. Mais son langage reste rudimentaire et tient de la mimique encore plus que du son. Mon petit chien, tout en arrivant rapidement à comprendre le français, employait pour ses discours une mimique éloquente et une série d'aboiements modulés, qu'initée depuis longtemps au langage chien, je traduais parfaitement.

Nos dialogues étaient particulièrement animés à l'heure des repas.

Vers midi, il commençait à s'agiter. Quand j'arrivais du bureau, c'était des grâces à m'en plus finir, des remuements de queue, des frémissements, tous les signes de la joie la plus vive. Puis il courait vers la porte, revenait à moi, retournait à la porte.

« Reste tranquille, petit chien.

— Ah ! répondait le petit chien, j'ai trop faim, je m'en peux plus de faim. Que fait ce boy ? Pourquoi reste-t-il à la cuisine ? J'irais bien le chercher mais je recevrais un coup de pied. Là, c'est lui... non, ce n'est pas lui... Ah ! je sens d'ici la bonne odeur de ma soupe... Ah ! que j'ai faim...

— Viens près de moi, petit chien.

— Oui, je viens près de toi parce que je t'aime... Tu ne me battras pas..., tu ne me donneras pas de coups de pied, tu ne me jetteras pas de pierres...

— On t'a fait tout cela, pauvre petit chien ?...

— Oui, et bien plus encore... Mais n'y pensons pas, puisque maintenant tu m'aimes... Comme tu me caresses... Ta main est sur mon dos d'une merveilleuse douceur. Je t'aime... je t'aime... Mais j'ai trop faim... c'est intolérable... Ah ! j'entends le boy... »

Il se précipitait vers la porte et accueillait le boy avec transports. Le boy déposait devant lui, la cai bat remplie jusqu'au bord d'une soupe appétissante mais toujours bouillante. Contre-temps. L'affamé en faisait le tour, se léchant les babines et j'entendais le monologue suivant :

« Comme elle sent bon !... Mais elle est trop chaude, elle me brûlera... Je vais la respirer, et lécher le bord du bol, tout humide de vapeur... Quelle excellente soupe !... Je vois là un petit os... Si je pouvais l'attraper sans me brûler... Ça y est... »

Le repas se terminait rapidement. Pendant deux ou trois minutes, il nettoyait à grands coups de langue l'écuelle vide, à droite, à gauche, dessus, dessous. Quand toute trace d'une ombre de soupe avait disparu, il abandonnait le bol à regret et venait s'étendre à mes pieds. Le museau posé sur ses

pattes allongées, il paraissait sombrer dans un nirvana de béatitude. Mais ce n'était qu'une apparence. Le moindre de mes mouvements suscitait dans son âme de chien un intérêt immédiat et passionné. Même dans le sommeil, il demeurait un récepteur sensible, tout vibrant du tumulte des ondes étrangères.

Les chiens ont leur destin écrit, comme des hommes. Celui-ci était né sous une mauvaise étoile. Un jour, il toussa, ses yeux larmoyèrent. Il avalait difficilement. Il traîna deux ou trois jours puis, brusquement je le vis haleter d'angoisse et une crise d'épilepsie le disloqua comme un pantin, le jeta de côtés et d'autres, hoquetant, bavant, en proie à un démon intérieur qui brouillait les commandes. Les boys, terrifiés, refusèrent de l'approcher. Au Service Vétérinaire, on me rassura. Ce n'était pas la rage mais la maladie des jeunes chiens, forme nerveuse. Pronostic tout aussi grave pour l'animal car les crises se succèdent de plus en plus rapprochées jusqu'à paralysie complète et mort. Hélas ! plus de vaccin. Je le laissai en observation, bourré de stupéfiants, somnolent, et partis, le cœur serré.

Le lendemain, le mal avait empiré. A demi paralysé, la gorge contractée, l'infortuné n'avait pu avaler une bouchée de la pâtée posée devant lui. De sa gueule entrouverte, dégoulinait des filets de bave. A quoi bon prolonger cette agonie lamentable puisque, sans vaccin, la maladie est incurable. Je le soulevai doucement pour

le porter sur la table d'opération. Quand il me vit avancer les mains, il releva péniblement la tête, essaya de détendre son corps raidi, d'ébaucher un mouvement pour se rapprocher de moi : « Enfin tu viens me prendre, disait-il. Tu vas m'emporter hors de cette geôle où j'ai si peur..., me ramener à ma maison... »

Le jeune aide enfonça l'aiguille de la seringue de strychnine. Le petit chien eut quelques spasmes puis s'immobilisa. Je n'avais cessé de lui caresser doucement la tête car n'est-il pas trop triste, même pour un petit chien, de mourir abandonné au milieu d'étrangers ?...

Tu n'étais, pauvre animal, qu'une partie infime et négligeable de cet univers voué au malheur. Doit-on s'apitoyer sur ton sort alors que tant et tant d'hommes souffrent dans leur âme et dans leur chair ? Cependant j'ai vu dans tes yeux, à la terreur, à la détresse, succéder la tendresse, la béatitude. Tu savais souffrir, tu pouvais aussi être heureux. Dans ta brève existence, j'aurai glissé quelques jours de douceur. La sympathie seule sait rapprocher les éléments disparates de ce monde étrange, cruel et merveilleux, en étayer le fragile édifice. La haine ou l'indifférence les voue à la solitude et à la destruction.

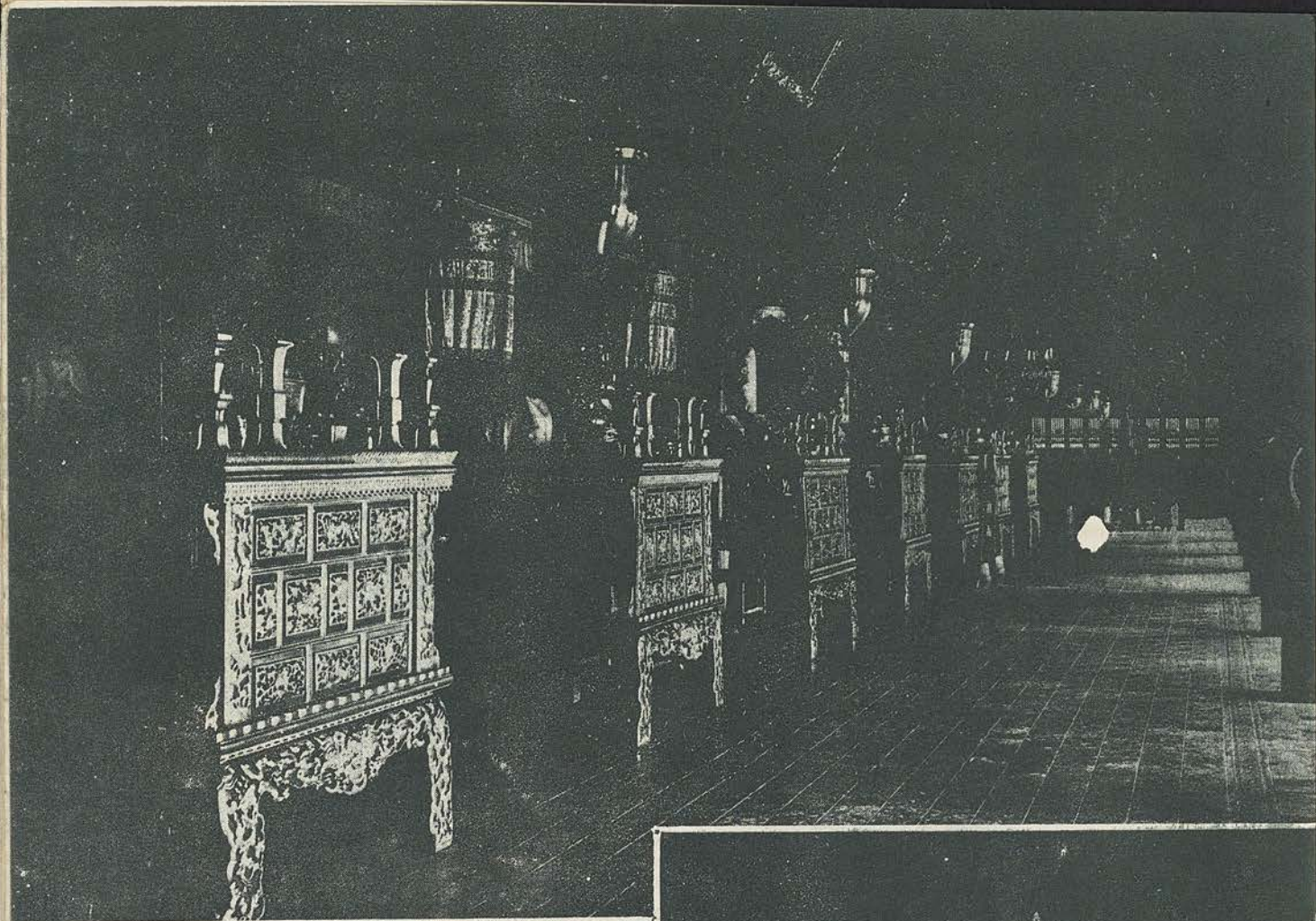
La refuserons-nous à d'humbles créatures ? Il est écrit dans l'Evangile : « Cinq passe-reaux ne se vendent-ils pas deux as ? Pas un, cependant, n'est en oubli devant Dieu ».





Les cocotiers de la lagune de Sông Cầu (Annam).

...« comme d'énormes araignées, grimpent contre
le ciel crépusculaire »...



A la mémoire de S. M. la Reine Grand-Mère

S M. la Reine Grand-Mère Khôn-Nghi Xuong-Duc Thai-Hoàng Thai-Hâu n'est plus.

L'illustre aïeule dont la Famille Impériale et la Cour veillèrent sur les derniers jours avec des soins particulièrement pieux et dévoués, s'est éteinte doucement à l'âge de soixante-dix-sept ans, le lundi 18 septembre 1944, à 17 heures, entourée de S. M. la Reine Mère, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice et des hauts dignitaires.

Fille de feu S. E. Duong-quang-Huong, duc de Phu-Lôc Quôc-Công, S. M. la Reine Grand-Mère était née au village de Trung-kiên, à Thua-thiên, le 26^e jour du 3^e mois de la 21^e année Tu-Duc (avril 1868).

Après son entrée au Palais de S. M. l'Empereur Đông-Khanh, Elle mit au monde, le 1^{er} du 9^e mois de la 1^{re} année Đông-Khanh (28 septembre 1886), l'enfant qui devint plus tard S. M. l'Empereur Khai-Dinh.

En la première année Đông-Khanh (1886), Elle fut élevée au titre de Tiệp-Du ; la II^e année de Thanh-Thai (1899), au titre de Hoa-Tân.

En la première année Khai-Dinh (1916), Elle fut investie Hoang-Thai-Phi.

Le 16 janvier 1924 (8^e année Khai-Dinh), Elle fut élevée solennellement au titre de Reine Mère Khôn-Nghi Hoang-Thai-Hâu.

Le 20 mars 1933 (8^e année Bao-Dai), Elle fut élevée au titre de Reine Grand-Mère Khôn-Nghi Xuong-Duc Thai-Hoàng Thai-Hâu.

Elle habitait le Palais Truong-Sanh où, chaque année, au retour de la date anniversaire de Sa naissance, la Famille Impériale et la Cour lui présentaient au cours de la fête Tiên-Tho, leurs vœux et leurs hommages auxquels s'associaient ceux du Gouvernement du Protectorat.

Avec S. M. la Reine Grand-Mère disparaît une des plus nobles et des plus vertueuses Souveraines de l'Annam.

A la mort de Son Auguste Epoux, l'Empereur Canh-Tôn (S. M. Đông-Khanh), Elle avait vingt et un ans et Son fils, le futur Empereur Khai-Dinh, en avait trois.

Aucun historiographe ne dira peut-être assez quelle fidèle épouse, quelle admirable mère fut Celle qui accepta avec un rare héroïsme ce dur partage du destin et qui consacra toute Sa jeunesse au culte du souvenir de Son Impérial Epoux et à

la formation, à l'éducation de Son fils. S. M. la Reine Grand-Mère incarna, à ce point de vue, les plus hautes vertus féminines de tous les pays et de tous les temps.

C'est surtout aux soins vigilants de Sa Vénérée Mère que S. M. l'Empereur Khai-Dinh devait ces éminentes qualités de l'esprit et du cœur qui marquèrent Ses actes et Son règne d'un éclat particulier.

La collaboration de S. M. la Reine Grand-Mère fut précieuse pour S. M. l'Empereur Đông-Khanh. Ses conseils le furent davantage pour S. M. l'Empereur Khai-Dinh et S. M. l'Empereur Bao-Dai.

La haute clairvoyance de S. M. la Reine Grand-Mère se manifesta, en particulier, dans ces belles exhortations prodiguées à Son Impérial petit-fils, à Sa Majesté Régnante, alors qu'Elle faisait ses études en France. L'Auguste Aïeule ne cessa, en effet, d'encourager S. M. l'Empereur Bao-Dai à continuer, sous les cieux de France, à parfaire Sa formation ; la noble Grand-Mère, sachant contenir Son affection, accepta courageusement l'échéance d'un retour retardé, jugeant celui-ci nécessaire à l'éducation complète du jeune Souverain et, par conséquent, heureux pour l'intérêt supérieur de l'Etat.

Sa Majesté était infiniment pieuse et charitable. Elle s'intéressait de la façon la plus agissante aux œuvres pies et aux œuvres sociales. Ses dons généreux contribuèrent à la vitalité de la Lac-Thiên, première association de bienfaisance en Annam, et à celle de nombreux pagodes et lieux de culte.

Sa vie entière fut un haut exemple d'attachement au devoir et de pratique des plus nobles vertus familiales et sociales.

Ses obsèques se sont déroulées avec tout le faste rituel de la Cour les 14 et 15 octobre aux jours et heures fastes choisis, en présence de Leurs Majestés, des hauts dignitaires de l'Empire et des notabilités françaises et annamites. Elle repose maintenant dans le temple que le Palais lui avait fait élever aux environs immédiats de la Cité Impériale.

Parmi tant d'autres, le télégramme adressé par l'Amiral Gouverneur Général à S. M. l'Empereur, que nos lecteurs ont lu dans la presse quotidienne et dans cette revue, est hautement significatif de la part profonde prise par le Chef de l'Union et les populations françaises et indochinoises au deuil qui vient de frapper la Famille Impériale et la Cour d'Annam.

Les photographies de la page voisine représentent :

A l'intérieur du temple dynastique Phung-Tien, dans la Cité Impériale, à Hué,

les autels cultuels des ancêtres de la dynastie, parmi lesquels ceux de

LL. MM. DONG-KHANH et KHAI-DINH, époux et fils de la défunte Reine Grand-Mère.

S. M. KHAI-DINH. — S. M. la Reine Grand-Mère.

SANSKRIT - PALI - KHMÈR

POSITION RESPECTIVE DE CES TROIS LANGUES

par George CÆDÈS

DANS une causerie sur la romanisation des langues indochinoises faite à Radio-Saigon et reproduite dans « Indochine » (1), j'ai dit que la composition de l'alphabet cambodgien ou khmèr était la même que celle de l'alphabet sanskrit, mais que les sons représentés par les caractères de l'écriture indienne ont subi dans la langue khmère moderne des modifications profondes.

Certains de mes lecteurs en ont conclu que je considère le khmèr comme dérivé des anciens idiomes de l'Inde (sanskrit et pâli), partageant sur ce point l'opinion d'un grand nombre de Cambodgiens qui cherchent dans l'Inde l'origine de leur langue et de leur race.

Rien n'est plus éloigné de ma pensée, et je crois bon de préciser en quelques mots la position respective du sanskrit, du pâli et du khmèr.

Le « sanskrit » est une langue indo-européenne, faisant partie de cette grande famille qui comprend en Europe les groupes hellénique, italo-celtique, germanique et balto-slave, et en Asie les groupes arménien, iranien et indo-aryen. C'était le langage des immigrants aryens qui, venant de l'Ouest, sont entrés dans l'Inde vers le deuxième millénaire avant l'ère chrétienne.

Au IV^e siècle av. J.-C., le sanskrit a été codifié par les grammairiens et est resté depuis lors figé dans la forme qu'il avait à cette époque, tandis que la langue parlée (« prâkrit ») continuait d'évoluer. Depuis le début de l'ère chrétienne, le sanskrit est une langue littéraire morte, mais qui n'a jamais cessé d'être employée dans l'Inde par les milieux cultivés, comme le fut le latin en Europe. C'est la langue religieuse du brâhmanisme et du bouddhisme du Nord ou du Grand Véhicule.

Le « pâli » est, par contre, la langue religieuse des bouddhistes du Sud (Ceylan, Birmanie, Siam, Laos, Cambodge). C'est aussi une langue morte qui n'a peut-être jamais été parlée sous la forme qu'on lui connaît actuellement : elle a pour base un prâkrit en usage dans l'Inde occidentale, au Nord de la rivière Narbada, dans les siècles qui ont précédé le début de l'ère chrétienne. Le pâli représente un état grammatical assez évolué, intermédiaire entre le sanskrit et les dialectes modernes de l'Inde ; il occupe une situation analogue à celle des vieux parlers romans entre le latin et les langues romanes modernes (français, italien, espagnol, portugais).

Le sanskrit et le pâli sont, comme toutes les langues indo-européennes, des langues « flexionnelles », dans lesquelles les rapports grammaticaux entre les mots d'une phrase sont indiqués par certaines modifications de la racine et par l'emploi de désinences ; autrement dit, les noms sont déclinés et les verbes sont conjugués.

Le « khmèr » appartient à un type linguistique entièrement différent. C'est une langue isolante, dans laquelle la forme des mots est immuable et leurs rapports marqués par leur place dans la phrase. Le khmer appartient à une famille qui était répandue autrefois sur toute la péninsule indochinoise et dont les représentants actuels sont, outre le khmer, les dialectes de diverses populations arriérées de la chaîne Annamitique et du

bassin du Mékong (bahnar, stieng, kha, kouï, chong, peâr, pnong), le môn ou talaing de basse Birmanie, divers dialectes de la péninsule malaise et du bassin de la Salouen, et le khasi en Assam.

Ce groupe linguistique, dénommé môn-khmèr, a été dissocié par l'arrivée des Annamites et des Thai. Il se distingue de l'annamite et du thai par l'absence de tons ; il a de commun avec le malayo-polynésien la faculté de produire à partir d'un mot-racine, des dérivés au moyen de préfixes, d'inflixes et de suffixes qui forment, non des flexions grammaticales, mais des mots nouveaux tout aussi invariables que ceux dont ils sont issus.

La structure du khmèr est donc aussi différente que possible de celle du sanskrit et du pâli et il n'y a aucune parenté, même lointaine, entre la famille môn-khmère et la famille indo-européenne. Comment expliquer alors la présence dans le vocabulaire khmèr d'un nombre considérable de mots sanskrits ou pâli ? C'est là le résultat d'un phénomène commun à tous les pays d'Extrême-Orient qui ont reçu la civilisation hindoue pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le khmèr, dont le vocabulaire devait à cette époque être analogue à celui d'un dialecte moi, manquait de termes pour désigner certains objets et pour exprimer certains concepts introduits par les Hindous. Ce qui se passa alors est comparable à ce qui se produit actuellement sous nos yeux, lorsque les langues indochinoises empruntent des mots aux langues européennes (français, anglais) pour rendre des idées ou nommer des objets importés d'Occident.

À l'époque ancienne, les Khmers, comme les Chams, les Môns, les Javanais, ont enrichi leur vocabulaire d'un grand nombre de mots sanskrits et assoupli leur langue par l'emploi de quelques particules sanskrits pour préciser les rapports syntactiques entre les mots à l'intérieur de la phrase.

À cette période d'emprunts au sanskrit, qui a duré pendant toute l'époque hindoue, c'est-à-dire jusqu'au XII^e siècle, a succédé une période d'emprunts au pâli, à partir du moment où le bouddhisme singhalais a été introduit au Cambodge (XIII^e siècle). Le pâli a donné au khmèr un grand nombre de termes bouddhiques, à peine modifiés, tandis que les emprunts plus anciens au sanskrit ont subi, à l'usage, des altérations phonétiques assez profondes qui les rendent parfois difficiles à déceler.

Actuellement encore, le khmèr continue de faire appel au sanskrit et au pâli pour rendre des mots techniques et des termes abstraits introduits par la civilisation moderne, mais sa structure profonde n'en est pas plus affectée qu'elle ne le fut dans le passé. C'est toujours une langue isolante, sans déclinaison ni conjugaison, et que ses caractères phonétiques, morphologiques et syntactiques rapprochent des autres parlers de l'Asie du Sud-Est, tandis que le sanskrit et le pâli sont, je le répète, des langues indo-européennes que tout rattache à l'Occident.

(1) Numéro du 21 septembre 1944.

La jonque du Bayon

par J.-B. PIÉTRI

Contrôleur des Pêches de l'Indochine.

LE premier témoignage visuel de la navigation maritime en pays indo-chinois se retrouve au Cambodge, ciselé dans la pierre sur la face sud des galeries extérieures du Bayon d'Angkor-Thom.

Contrairement aux embarcations fluviales, de guerre ou de pêche, dont les chansons de geste illuminent les murs d'Angkor, nous reconnaissons la jonque de mer actuelle composée de bordés de coque et d'une étrave.

La coque est surmontée d'un balcon *ailé*, appelé *château de poupe*, surplombant la mer. Le tableau arrière est à voûte arrondie munie d'une fente, le *puits*, dans laquelle s'encastre le gouvernail suspendu, sans l'aide de ferrures, comme de nos jours sur les jonques de Chine.

Le caractère anormal de cette nef, unique dans la sculpture khmère, a donné à penser qu'il s'agit peut-être d'une jonque chame (1). Cette opinion est basée surtout sur le costume des membres composant l'équipage, celui des gens généralement vaincus dans les combats figurés sur les bas-reliefs du Bayon. Le chignon des matelots prouverait un équipage annamite qui pourrait bien avoir été à la solde des Chams, leurs voisins et leurs rivaux.

Nous savons que le fait saillant de l'époque, immédiatement antérieure au Bayon, est la prise d'Angkor par une flotte chame, fait unique dans l'histoire khmère. C'est un peu avant la construction d'Angkor dans la forme de l'actuel Angkor-Thom que cette flotte a remonté le Mékong et le Tonlé-Sap et pillé l'Angkor antérieur qui paraît avoir été plus au sud.

Quoi qu'il en soit, même si cette jonque n'est pas chinoise, il est logique, cependant, d'y voir un fort apport d'influence comme il a dû s'en trouver après les nombreux enseignements venus de Chine.

Cette influence se retrouve dans la forme de la poupe, dans la ligne très accusée de la tonture du pont et surtout dans la forme de la voilure faite de nattes de jonc tressé placées horizontalement et *ralinguées* (2) sur

une armature de grosses lattes reliées, chacune, à une écoute disposée en patte d'oie.

La forme rectangulaire rappelle la voilure de la Chine du Nord, car le gréement à l'aspect d'aile de chauve-souris que nous connaissons tous, à chutes pentagonales, est propre au gréement des jonques de la Chine du Sud. Toutes deux se reconnaissent à cette armature multiple qui a pour avantage, quand une déchirure survient dans la voile de la limiter à l'espace compris entre deux pièces. Prendre un ris (3) est facile et ne nécessite le plus souvent qu'un seul homme pour la manœuvre, puisque l'ensemble peut se replier comme un accordéon. De plus, la voile chinoise étant d'une grande surface d'un seul tenant, on conçoit que le poids de la toile ou de la natte veuille qu'on utilise une voilure parfaitement taillée et bien établie, ne faisant pas poche dans le centre. Tous ces inconvénients ont été supprimés depuis des siècles par la voile lattée, aujourd'hui en honneur sur beaucoup de *racers* d'Europe et d'Amérique.

Très peu aptes à remonter dans le vent, ces formes de voilure partent de la conception commune au temps où la voile était le seul moyen commercial de propulsion sur mer : l'utilisation des allures portantes. C'est l'époque des bateaux à *traits carrés*, utilisant les grands courants d'air au souffle régulier ou alternant, tels les moussons de la « Mer immense » (4).

Surmontant la mâture, on aperçoit deux panneaux traités comme des voiles (que la photographie tronquée ne montre pas). Doit-on y voir des hunes dans lesquelles devaient se tenir les hommes de veille, indispensables pour indiquer les dangers de la route dans les forêts inondées des Grands Lacs (5) ? On aperçoit deux têtes à peine esquissées. Peut-être représentent-ils des perroquets-volants comme en portaient, jadis, les bâtiments de mer chinois et qu'at-

(1) Opinion de M. PARMENTIER.

(2) Cousues avec l'aide d'un filin.

(3) Diminuer la surface de la voile.

(4) La mer de Chine, en caractères chinois.

(5) Les bateaux des bas-reliefs khmers par P. PARIS (B. E. F. E.-O.), tome XLI, fasc. 2).

testent certaines gravures sur soie montrant même une *civadière*, cette voile tendue sous beaupré et qu'ont remplacé les focs, en Europe, au début du XIX^e siècle.

Ces voiles ont disparu des gréements d'Extrême-Orient. Tout au plus retrouve-t-on une voile d'étai entre deux mâts sur les *ghebau* d'Annam et sur les grosses *koupang* de Chine.

Avec le roof, les oriflammes sont du modèle angkoréen, pavillons dentelés qui se retrouvent en abondance sur les fresques des monuments d'Angkor.

Cette jonque semble appareiller. Elle a pour apparaux de mouillage un guindeau et une ancre comme on en rencontre encore sur toutes les plages des côtes d'Annam, ancre en bois lestée d'une grosse pierre.

La particularité la plus intéressante est à coup sûr le gouvernail qui, contrairement aux appareils à gouverner représentés sur les barques de combat ou les embarcations de pêche des murs d'Angkor, est à peu près celui qu'on est habitué à voir pour la gouverne de nos navires.

C'est un *safran* à immersion variable que l'œil naïf et peut-être inexpérimenté de l'artiste a cru bien faire, ou de le représenter dessiné à l'envers ou de le montrer exagérément rabattu sur babord pour permettre au navire d'*abattre*. Cette manœuvre semble même esquissée par l'action d'un homme de l'équipage sur les écoutes de la grande voile, exécutant les indications du *tai kong*, le « travailleur suprême », debout sur le château de poupe.

La *mèche* du gouvernail est un bambou (?), représenté avec minutie jusqu'au nombre de nœuds. Il ne fait pas de doute qu'elle est suspendue à travers un *puits*, système qu'on peut voir sur les jonques actuelles de Chine et même du Nord-Annam.

Si le Bayon est bien de la fin du XII^e siècle, cette jonque marque une date dans l'histoire de la navigation. Voici pourquoi :

Dans sa forme première, le gouvernail que tous les peuples, à leur début, ont utilisé était la pelle immergée sur la hanche arrière, soit seule, soit par paire, et qu'on manœuvrait comme un gros aviron dont la survivance est attestée de nos jours par la godille.

Cet aviron *enté* sur l'arrière dirigeait alors les drakkars des Vikings « nageans par l'océan en manière de pyrate ». C'était celui employé par les marins de Guillaume le

Conquérant, répété sur le sceau de la ville de Nieuport, à la date de 1237 ; celui aussi qui existait sur la nef de Saint Louis dont Joinville disait : « Qu'elle a deux gouvernaux qui sont attachés à deux tisons, si merveilleusement que sitôt comme l'on aurait tourné un roncin, on peut tourner la nef à dextre et à senestre ».

Reportons-nous aux bas-reliefs égyptiens, phéniciens, grecs et romains, nous ne trouverons pas d'autre appareil à gouverner. Ce type est visible sur les bas-reliefs d'Angkor, signalé par le voyageur Tchéou-Ta-Kouan, au XIII^e siècle et se retrouve en particulier, de nos jours, sur les *chaleum* de pêche du golfe de Thaïlande.

Or, les historiens qui se sont occupés des origines du gouvernail ont donné le XIII^e siècle pour date d'introduction en Europe, dans sa forme actuelle, de l'appareil à gouverner. Depuis, il est resté ce qu'il est à peu près sur les péniches : un panneau en bois, le *safran*, fixé par des gonds (ferrures), comme une porte, dans l'axe du navire et qu'on oriente avec l'aide d'une barre par une forte pièce rigide en chêne : la *mèche*. « A la navaresque », disait-on au XVI^e siècle.

C'est sur une miniature d'un manuscrit de 1242 qu'on le voit reproduit pour la première fois. On le retrouve sur le sceau de la ville de Lipswich, au XIII^e siècle (1). Sans lui la découverte du nouveau monde et les voyages du XV^e et XVI^e siècles eussent été impossibles.

Une fois de plus, l'idée simple n'est pas venue au premier jour et fut un remarquable perfectionnement. Si le gouvernail réel n'apparaît qu'au XIII^e siècle, en Europe, il semble ainsi avoir été connu antérieurement en Extrême-Orient et peut très bien avoir été emprunté probablement par l'intermédiaire des Arabes.

Admirons après le sens marin des Chinois l'immutabilité de leurs inventions. Ayant trouvé avec la boussole (2) et le gouvernail la façon merveilleuse de naviguer sur des mers très dures, leurs jonques ont traversé les siècles, surprenant toujours les gens de mer par leurs formes bizarres, extravagantes ou logiques, à peine abâtardies de nos jours.

(1) Les illustrations sont extraites de l'ouvrage : *De la marine antique à la marine moderne*, du Commandant LEFEBVRE DES NOETTES (Masson, éditeur).

(2) Invention qui leur est contestée.



Au Bayon : détail d'un bas-relief des galeries extérieures.



Miniature
d'un manuscrit de 1242.



Sceau
de la ville de Ipswich.



A D
LA
■■■■■



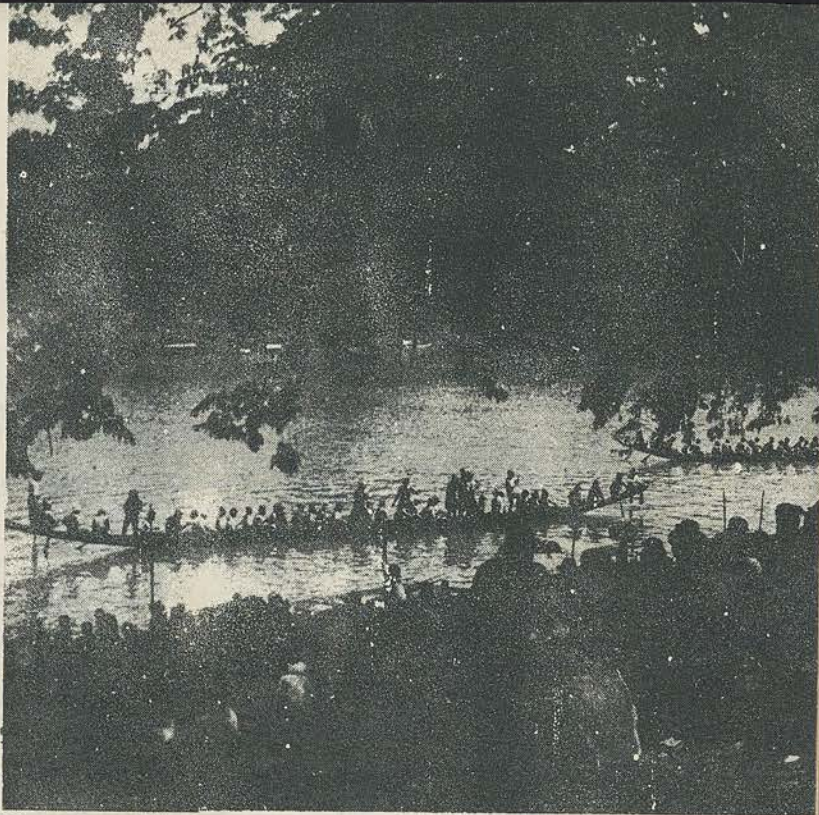
Elle se déroule tous les ans à la l...
tienne, précédant d'un mois celle du...
Elle marque la décrue dans le Ha...
décrue qui ne se fera sentir aux C...
que quelques semaines plus tard. C...
sion dans la capitale du royaume c...
de réjouissances nombreuses qui ré...
grand concours de populations c...
toutes les races venues de toutes les...
des sommets voisins.

Comme à Phnom-Penh, le clou d...
sont des courses de longues pirogues...
chargées à ras bord de nautoniers...
et de comiques grotesques.

La foule les suit des bords de la...
ou sur les barques amarrées tout le...
rive. Le Roi, entouré des dignitaires...
fonctionnaires français auprès du C...
du Gouvernement, suivent ces cours...
d: bord de pirogues aménagées e...
flottantes.

A Luang-Prabang

LA FÊTE DES EAUX



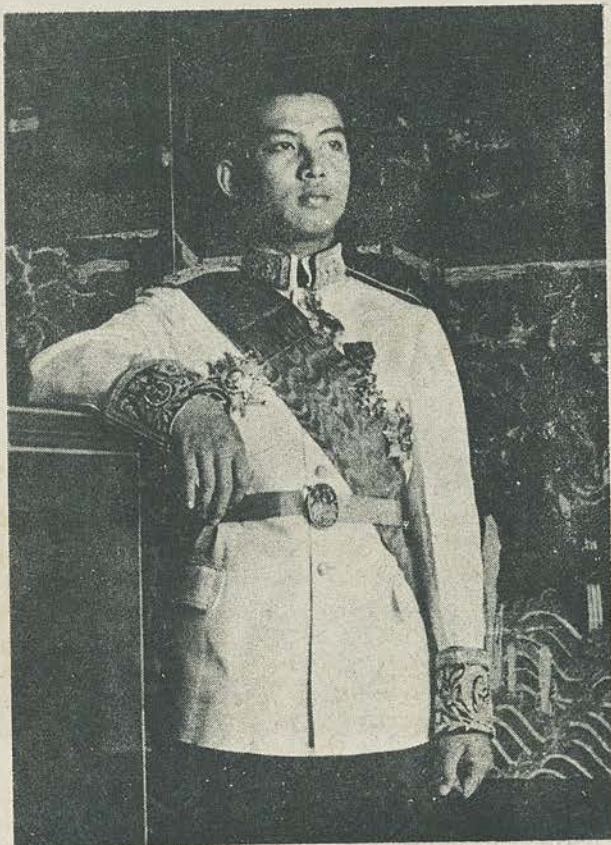
Et c'est très pittoresque. Et c'est, dans le tourment universel, malgré les blessures à peine cicatrisées, le pays reposant où il fait toujours bon vivre...

ns à la 11^e lune lao-
celle du Cambodge.
ans le Haut-Mékong,
tir aux Quatre-bras
s tard. C'est l'occa-
royaume du Prabang
es qui réunissent un
ations colorees de
toutes les vallées et

le clou de ces fêtes
es pirogues effilées,
autoniers frénétiques

ds de la Nam-Khan
es tout le long de la
ignitaires lao et les
près du Commissaire
ces courses joyeuses
nagées en maisons





តាំងតុក

TANG TOK 1944

Le Cambodge fête le vingt-troisième anniversaire de son Roi charmant.

Tang Tok, c'est l'« exposition sur tables » des produits de chacune des provinces du royaume khmèr et de riches collections privées réunis dans la Pagode d'Argent à l'occasion de l'anniversaire du Roi.



Préliminaires du Traité de 1862. — Entrevue des Ministres annamites et des Commissaires français.

(Extrait de l'illustration, 1862.)

NGUYỄN - TRƯỜNG - TÔ, patriote éclairé.

par D.

S'il est un lettré dont le nom seul éveille dans le cœur des Annamites, un sentiment unanime de respect et de vénération, c'est bien Nguyễn-trường-Tô, homme de talent et ardent patriote qui, toute sa vie, a lutté, peiné et souffert pour la grandeur et la prospérité de son pays. Né dans la première moitié du siècle dernier, il fut à la fois le plus évolué et le plus clairvoyant des hommes de sa génération. Il prêcha le premier la collaboration franco-annamite, et préconisa la réforme complète et profonde de toutes les institutions politiques et sociales du Viêt-Nam. Mais son vaste programme d'action qui tendait à mettre le peuple annamite, de bonne heure, à l'école de l'Europe et à l'éveiller aux frissons de la vie moderne paraissait malheureusement trop hardi à nombre d'esprits de son temps.

Comme les événements du passé doivent éclairer et guider l'avenir, la nouvelle génération a tout avantage à connaître, au moins dans ses grandes lignes, la pensée de ce lettré de génie, afin d'y puiser une leçon de courage, de sagesse et d'expérience.

Sa vie.

Nguyễn-trường-Tô naquit en 1828, en la 9^e année du règne de Minh-Mang, au village de Nông-chau, huyện de Hung-nguyên, province de Nghê-an, dans cette région au sol pauvre et surchauffé, qui fut, à travers les siècles, le berceau de tant de héros et de lettrés. Il étudia passionnément les caractères chinois, et se fait remarquer de bonne heure par son intelligence précoce, son esprit critique et sa mémoire prodigieuse. Il n'excella pas seulement à composer des sentences et des vers, il force encore l'estime par la netteté de ses idées et la vigueur de son raisonnement. Cependant, ayant embrassé la religion chrétienne, il n'a le droit de se présenter à aucun examen et concours.

En 1858, 11^e année du règne de Tu-Duc,

la paroisse de Tân-áp l'engage à venir enseigner les caractères chinois à ses élèves. C'est alors qu'un prêtre français, le père Gauthier, frappé par les dons exceptionnels du jeune Indochinois, lui conseille d'apprendre la langue française et les notions essentielles de la science occidentale. Nguyễn-trường-Tô accueille le nouveau savoir avec enthousiasme et ferveur.

Deux ans après, il n'hésite pas à accompagner le père Gauthier, qui est obligé de rentrer en France par suite des persécutions chrétiennes. Ce voyage en Europe, accompli dans d'heureuses conditions, contribue puissamment à la formation intellectuelle et morale du lettré traditionaliste. Nguyễn-trường-Tô commence par visiter l'Italie, où il est reçu par le pape Pie IX, qui lui fait cadeau d'une centaine de livres. Il vient ensuite à Paris, où il reste trois ans. Il ne gaspille pas son temps dans la Ville-Lumière, qui lui permet, en effet, de prendre contact direct avec la culture et la civilisation occidentales. Il fréquente les bibliothèques, étudie les sciences politiques, l'art militaire, l'architecture, la philosophie ; il visite les usines et les ateliers, observe les hommes et les choses, notant tout ce qui peut servir à la rénovation de l'Annam.

Avant son retour dans le pays, il passe également en Chine, visite les villes de Hongkong et Canton, où il fait la connaissance de nombreuses personnalités politiques et intellectuelles.

Quand, en 1863, il aborde au rivage natal, l'Annam subit les conséquences d'une politique à courte vue et cherche la solution à ses difficultés. Des troubles intérieurs règnent un peu partout dans le royaume : soulèvement de Tam-duong à Thai-nguyên, révolte de Cai-tông Vàng à Bac-ninh, installation des Pavillons Noirs et des Pavillons Jaunes dans la Haute région du Tonkin, complot formé à Hué par Huong-Bao et ses partisans... Le doute s'empare des âmes,

l'inquiétude gagne les esprits. Le somptueux édifice social, si brillamment bâti par Gia-Long, menace de s'écrouler. Nguyễn-truong-Tô ne saurait rester indifférent devant ces désordres, et écrit lui-même : « Mon intelligence et mon cœur sont entièrement au service de la Patrie... Je ne peux assister impassible aux troubles de mon pays et au malheur de mes compatriotes. C'est pourquoi, malgré ma modeste position sociale, je n'hésite pas à élever la voix jusqu'aux marches augustes du Trône... ». Il commence par adresser à Pham-phu-Thu, une longue lettre qui se termine par ces phrases : « La paix avec la France est le seul et unique salut ; elle permettrait à la fois le relèvement de l'Annam et son adaptation à la vie moderne ».

Il est tellement convaincu de cette idée qu'il accepte l'invitation de l'amiral Charner, qui lui demande d'être son interprète dans les négociations avec la Cour de Hué. Il travaille de toute son âme au rapprochement franco-annamite, cherchant de son mieux à créer une atmosphère de confiance et d'estime réciproques, mais les résultats ne répondant pas encore entièrement aux désirs de son âme généreuse, il offre sa démission au bout de quelques mois. Il consacre alors tout son temps à rédiger des projets de réformes qu'il présente à l'empereur.

En 1866, Nguyễn-truong-Tô est chargé par S. M. Tu-Duc d'aller en France avec le père Gauthier en vue d'acquérir des traités de minéralogie, des livres de physique et de marine, et des munitions. A son retour, il reçoit de l'empereur l'ordre d'expérimenter les méthodes nouvelles d'exploitation de la houille et de fusion des métaux.

En 1868, il est choisi pour faire partie d'une mission en France, composée de dix-sept membres. Il profite de cette occasion pour amener en Annam un groupe de professeurs et d'ingénieurs français, qui sont bien accueillis à la Cour par l'Empereur Tu-Duc. « Puisqu'on les a fait venir, écrit le Souverain, il faut les employer et non les décevoir. Qu'on ouvre un atelier-école à côté de la maison d'ambassade. » Mais, les dignitaires de la Cour, jugeant les dépenses trop fortes, demandent d'un accord unanime à l'Empereur le classement de ce projet.

Quatre ans après, Nguyễn-truong-Tô est encore convoqué à la Cour, pour recevoir l'ordre de conduire un groupe d'étudiants en France. Mais arrivé à Hué, il tombe gra-

vement malade, et se voit obligé de décliner cet honneur.

Ainsi, Nguyễn-truong-Tô est connu et apprécié du Trône ; ses plans de réformes font souvent l'objet d'un accueil favorable et sincère. Mais, l'empereur, de nature indécise et trop fortement attaché aux traditions, se laisse facilement influencer par la plupart des mandarins de la Cour qui, guidés par la méfiance ou la jalousie, s'ingénient à faire échouer, l'un après l'autre, les meilleurs projets de l'ardent patriote. Le souverain est tellement dominé par son entourage, qu'il finit par écrire lui-même : « Nguyễn-truong-Tô est trop sûr de ce qu'il avance. S'il y a vraiment lieu de faire des réformes, on n'a qu'à les faire lentement. Pourquoi nous presser tant, alors que nos anciennes méthodes ont bien suffi à diriger l'Empire ? ».

Durant les dernières années de sa vie, Nguyễn-truong-Tô écrit encore au souverain, essayant pour la dernière fois de lui signaler la situation du pays, et la nécessité de faire des réformes rapides et urgentes. Certaines de ses phrases renferment un véritable cri de détresse et d'indignation : « Quoique atteint de paralysie et couché sur le dos, je me fais un devoir d'écrire à Votre Majesté... Il y a sept ans, je vous ai présenté une supplique pour demander des réformes urgentes. La Cour n'a pas pris la peine de l'examiner. Est-ce qu'elle attendra encore cent ans pour y penser ? ».

Enfin, en 1871, à l'âge de quarante-huit ans, Nguyễn-truong-Tô mourut, sans avoir réalisé le seul rêve de sa vie : faire de l'Annam un Etat moderne, ami de la France.

Le réaliste.

Nguyễn-truong-Tô fut le premier à dénoncer les défauts et les lacunes de l'administration traditionnelle. « Les mandarins, déclare-t-il, doivent être intègres, actifs et expérimentés pour pouvoir remplir leurs fonctions, tout en faisant du bien à la masse. Par contre, ils méritent d'obtenir un important relèvement de solde, qui permettra de combattre la concussion. »

Il souhaite, d'autre part, que les grands dignitaires de la Cour confient les affaires courantes des bureaux à leur personnel pour s'occuper des questions d'ordre général intéressant le pays tout entier ou les relations avec des autres Etats. Il leur conseille d'éviter les mesquineries, afin de ne pas barrer la route aux hommes doués de talent.

Il cherche également un moyen permettant aux hommes du peuple d'exprimer leurs vœux et desiderata. « Je prie la Cour, écrit-il, de consulter souvent le peuple par l'intermédiaire des mandarins de circonscription. Un comité examinera les réponses, afin de retenir les bonnes et heureuses initiatives. »

Cette solidarité entre gouvernants et administrés constitue une grande force morale pour la nation ; mais elle ne suffit pas à la défense du pays en temps de guerre. Nguyễn-truong-Tô propose donc avec insistance la réorganisation totale et complète de l'armée. Il demande à la Cour d'avoir plus de considération et d'égards pour officiers et soldats, afin de provoquer en eux un vif sentiment de patriotisme et de fidélité, qui a toujours été à l'origine des grandes victoires. Il insiste sur la nécessité de faire venir de France des spécialistes pour leur confier l'instruction technique des troupes et la création d'écoles militaires. Il indique également avec précision le moyen d'organiser une cavalerie forte, et une marine équipée à l'européenne. Il a soin de prévoir les énormes dépenses occasionnées par ces innovations et suggère à l'Empereur le moyen d'y remédier : « Je demande à notre Gouvernement d'envoyer quelques mandarins négocier avec les grands financiers de Hongkong. Ces gros commerçants et industriels nous prêteront leur argent à intérêt ou contre certains avantages qui seront offerts par notre pays : échange de produits, liberté du commerce ou exploitation à terme de quelques forêts ».

Afin d'avoir des ressources régulières, tout en contribuant à la prospérité économique du pays, Nguyễn-truong-Tô préconise d'autres mesures directement inspirées de l'organisation des Etats modernes :

Appel à la France pour une entente économique et particulièrement pour l'exploitation des produits miniers ;

Développement de l'industrie, de l'artisanat et du commerce extérieur ;

Etablissement de nouveaux impôts sur l'alcool, le tabac, l'opium, le thé de Chine et les soieries ;

Recensement de la population et cadastre du pays, afin de découvrir les dissimulations, et d'augmenter, en même temps, le chiffre des impôts.

Pour chaque question envisagée, il indique avec netteté les moindres détails d'organisation.

L'éducateur.

Nguyễn-truong-Tô attache la plus grande importance à la question de l'enseignement, qui façonne les hommes et prépare l'avenir de la race. « Le degré de civilisation d'un peuple, écrit-il, dépend de ses méthodes d'enseignement. » Aussi, s'élève-t-il de toutes ses forces contre la pédagogie traditionnelle qui favorise « la routine et la passion pour la seule littérature ». Il insiste, à plusieurs reprises, sur l'utilité des sciences de la nature, et la nécessité de donner à la nouvelle génération, une culture essentiellement réaliste et positive.

Il condamne les caractères chinois qu'il trouve trop difficiles pour la masse, et suggère aux autorités l'usage de la langue annamite non seulement dans les relations journalières, mais aussi pour toutes correspondances officielles. Il offre à la Cour les livres qu'il a pu acheter en France, et propose de les faire traduire par les missionnaires. Il préconise même la publication de journaux faisant connaître l'activité du souverain, et les principaux événements survenus dans le pays.

Il réclame la création de nouvelles écoles pour l'enseignement du droit, de l'agriculture, de la mécanique et de l'industrie.

Afin de permettre aux jeunes les plus doués de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, il propose leur envoi dans les pays d'Europe, et particulièrement en France. A son avis « un Annamite doit rester au moins huit ou neuf ans à l'étranger, pour pouvoir y acquérir de solides connaissances ». Nguyễn-truong-Tô a, d'ailleurs, pleine et entière confiance en l'avenir du pays, témoin ces phrases inoubliables qu'on a relevées dans une de ses lettres à la Cour : « Je peux vous assurer que nos étudiants obtiendront de bons résultats ; car mes nombreux voyages dans différents pays, m'ont fait constater que les étrangers ne sont pas plus intelligents que nous... Si nous consentons à voyager beaucoup et à entretenir des relations avec les autres Etats, personne ne saurait prévoir ce que l'avenir pourra nous réserver de grandiose ».

L'homme politique.

Durant son existence, Nguyễn-truong-Tô n'a jamais cessé de prêcher, par ses actes ou par ses écrits, la collaboration franco-annamite. Il a toujours demandé au souverain et à la Cour de se concilier l'amitié de la France. Il suffit, pour saisir toute la

clairvoyance de ses idées, de lire le passage suivant extrait d'une de ses lettres envoyées au grand dignitaire de la Cour, Pham-phu-Thu :

« Ce que les Français nous demandent, c'est d'ouvrir notre pays à leur commerce et à leur religion. Mais le commerce contribuera à la richesse et à la prospérité de notre pays. Les prêtres, de leur côté, ne s'occuperont que de leur propagande religieuse. S'ils avaient d'autres sentiments, pourquoi notre empereur Gia-Long qui les reçut à la Cour n'aurait-il pas compris leurs intentions et interdit leur séjour en Annam ? »

» Je prie donc Votre Excellence de vouloir bien exposer mes idées à l'Empereur, pour qu'il comprenne la situation où se trouvent nos compatriotes... »

Ne sont pas moins éloquentes, les quelques phrases ci-après, qui se trouvent dans une supplique que Nguyễn-truong-Tô a adressée en 1866, à l'empereur Tu-Duc :

« Situé au point de rencontre de l'Orient et de l'Occident, notre pays se trouve particulièrement exposé. Et nous n'avons contracté aucune alliance avec des pays voisins. Pourquoi donc la France ne serait-elle pas pour nous une alliée fidèle dont la puissance nous éviterait bien des dangers, et dont l'amitié ne nous apporterait que des avantages ?... »

Nguyễn-truong-Tô ne recommande pas

seulement à la Cour de nouer des relations avec la France, mais encore avec toutes les grandes nations d'Europe. « Les Chinois eux-mêmes, écrit-il, ont demandé aux Européens de les aider à fonder des usines, à créer des industries, et à pacifier leur territoire. Notre pays qui s'est toujours modelé sur la Chine, pourquoi ne cherche-t-il pas à l'imiter sous ce rapport ? »

Ce parfait lettré ayant deux solides cultures, française et orientale, ce savant réaliste et éclairé dont le patriotisme a essayé, à plusieurs reprises, de secouer l'inertie de son pays, cet être de génie qui est mort, excédé de chagrin et de regrets devant une évolution trop lente à son gré, cet homme de cœur et d'esprit, ne mérite-t-il pas de vivre à jamais mais dans la mémoire reconnaissante de tous les fils d'Annam et d'être honoré par tous ceux qui luttent pour la grandeur de la France et de l'Annam et pour la communauté de leurs destins ?

Bibliographie.

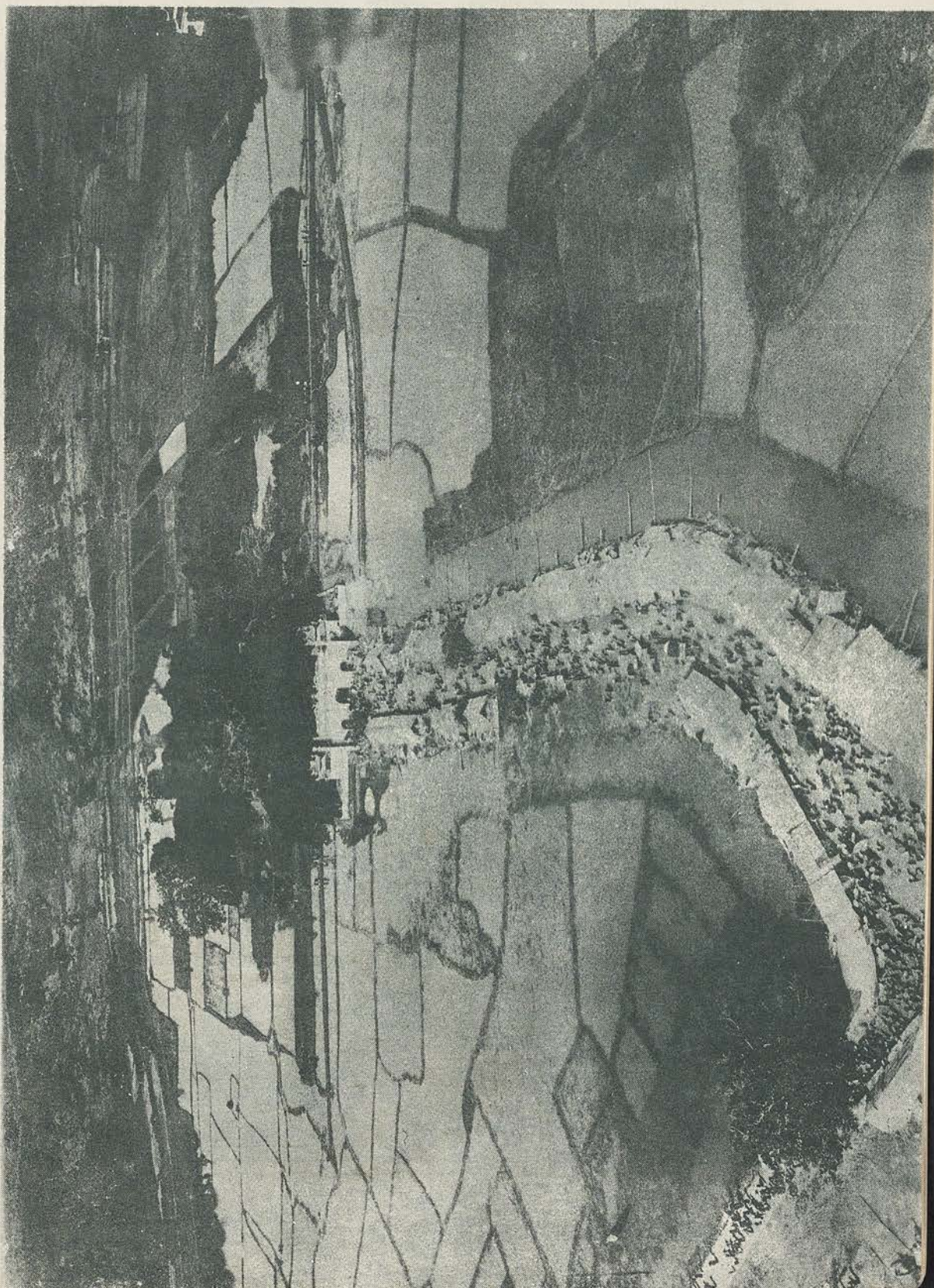
DAO-VAN-VY, *Nguyễn-truong-Tô et son temps, Patrie Annamite*, du n° 221 au n° 313, années 1937-1939.

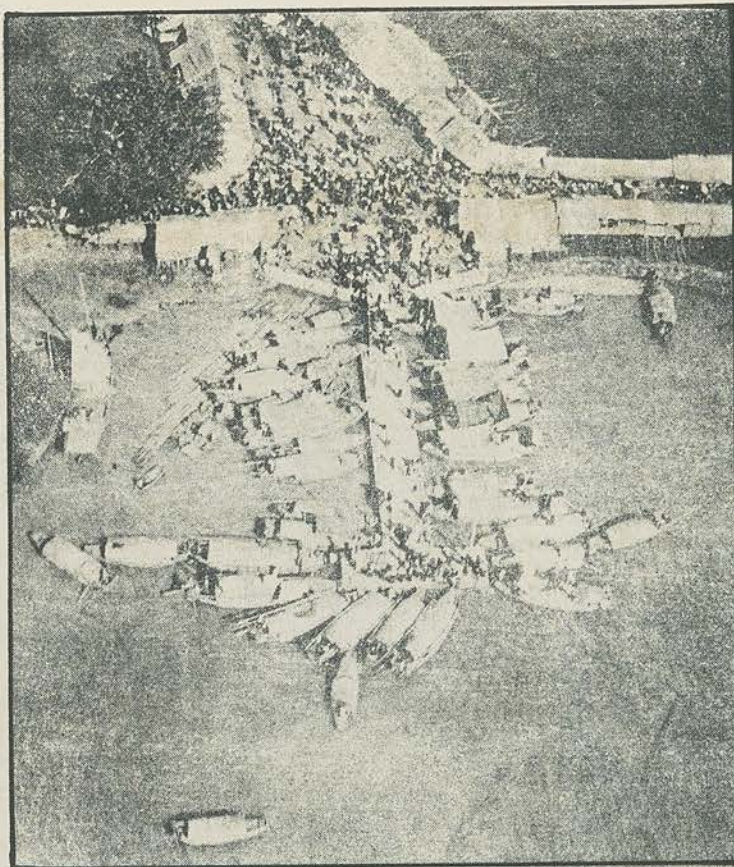
TU-NGOC, NGUYEN-LAN, *Nguyễn-truong-Tô*, édition en Quôc-ngu, Imprimerie Mai-Linh, Hanoi, 1942.



Pèlerinages au Tonkin

à Kiếp-Bạc (province de Haiduong)





A Kiép - Bâc

Cette année, pas de chaloupes comme les années précédentes. Mais encore un grand concours de sambans et de jonques qui amènent au débarcadère une foule grouillante et hurlante de possédées du « ma-qui », de leurs familles et de sorciers.

Ci-dessous, une scène d'exorcisme : parents et sorciers, au milieu des cris, dans l'agitation des drapeaux et des lumières, arrachent à la possédée le nom du mauvais esprit qui la hante.



LE CULTTE DE HUNG-DAO

par PETILLOT

Au moment où viennent de se dérouler les curieuses fêtes de Kiép-Bac (Haiduong), il nous paraît intéressant de reprendre un ancien article paru en 1906 dans l'excellente Revue Indochinoise sous le titre : Fête de la pagode de Van-yên. On sait que ces fêtes, qui sont très courues, entourent les cérémonies cultuelles du grand Génie Hung-Dao. Fameux général annamite du XIII^e siècle, Hung-Dao écrasa les troupes mongoles toujours invaincues de Koubilai Khan et de son second Omar, aux lieux mêmes où s'élève son temple. Son nom seul suffit à écarter le peuple craintif des mauvais esprits et surtout les mânes tourmentés de Pham-Nhan — sorcier, guide annamite de Koubilai, décapité par Hung-Dao — qui, pour une histoire de repas maculé, trouble les femmes dans l'équilibre de leur corps.

EN considérant de très près l'état d'âme moyen des gens du peuple annamite, on se convainc vite de leur ignorance des dogmes supérieurs enfantés par la conception des philosophes chinois. Parmi tous les rudiments de croyance religieuse qu'ils côtoient allégrement selon le moment, une superstition s'impose, cependant tyrannique à leur esprit : la terreur malade d'êtres imaginaires enfantés par leurs cerveaux et qu'ils prétendent issus de l'air, de l'eau, de la terre, de la forêt, de la rizière, du cimetière, de tout ce qu'ils voient et ne comprennent point. Ces êtres imaginaires sont les « macuis ».

Qu'est-ce au juste que le « macui » ? Qui a pu jamais en expliquer la genèse ?

Ce serait aussi malaisé à définir qu'à déterminer le « Phung-Tchoué » en Chine ou la place occupée par les membres du Dragon en Annam. Explicable ou non, le « macui » existe cependant, pour la moyenne des Annamites, avec un degré d'évidence tout aussi absolu que jadis, et aujourd'hui encore, pourrait-on dire existaient et existent dans l'idée de nos paysans de France, la terreur des loups-garous, des revenants, des esprits et des follets.

Etes-vous malade ? Le « macui » vous tourmente ; votre chien a-t-il la gale ? Le « macui » l'a marqué de son doigt de feu. Entendez-vous le soir un bruit inexplicable ? c'est le « macui » qui passe. Et longs seraient à conter les exemples dans lesquels cet esprit du mal joue un rôle néfaste tout en restant impondérable. Cette terreur du « macui » a créé des légendes bizarres et des coutumes très spéciales que l'on serait téméraire de ne pas respecter.

Sur l'une de ces légendes reposent les cérémonies pratiquées à la Pagode Royale de Van-yên sur le *Sông Thai-binh*, à 6 kilomètres de Sept-Pagodes, dans la province d'Haiduong.

En un coquet vallon, proche de Van-yên, un grand monument bouddhique dit pagode royale (Dên Kiép-bac) (1), dresse, face au fleuve, la sévère ordonnance de sa porte d'entrée, derrière laquelle se profilent en clair les silhouettes chimériques des toits des pagodons destinés au culte du génie qui repose en ce lieu, dans la paix d'ombre légère des grands banians centenaires et vénérés.

C'est le 20 du 8^e mois de l'année.

De tous les points du Tonkin, de l'Annam même, les Annamites accourent implorer le grand génie pour qu'il étende aux corps inféconds son infinie mansuétude et daigne aussi jeter, aux progénitures des épouses qui seront bientôt mères, un miséricordieux regard.

C'est un spectacle puissant que celui qui se déroule tout au bas des collines de Van-yên, le long des berges du *Thai-binh*, le fleuve aux eaux lentes et majestueuses chargées de rouges alluvions. De toutes parts, de toutes les routes accourt la foule des petits bonshommes jaunes suivis de la longue théorie de leur famille. Vu d'en haut, ce grouillement de chapeaux bizarres ressemble à de fantastiques processions de champignons qui se hâteraient en sautillant vers l'ombre de la forêt voisine. Et cette foule se

(1) Renseignements erronés ; il s'agit d'un temple et non d'un monument bouddhique ni d'une pagode royale, le Dên Kiép-Bac, du nom du lieu-dit.

meut en une agitation continue qui va, vient, monte, descend, se croise et s'engouffre enfin dans l'entrée de la fourmilière gigantesque que paraît être l'immense portique du monument bouddhique dont les tuiles vernissées flambent à la chaude caresse du soleil de septembre.

Au loin, sur les arroyos prochains, sur le Sông Cáu, sur le Luc-nam, sur le canal des Rapides, sur le Thai-binh, poussés par tous les souffles de la Rose, les innombrables nattes éployées des jonques processionnaires, tachent les lointains de leurs gammes claires.

Lentes elles glissent, les jonques parées en fête, et le soc de leurs proues relevées, taille doucement la route d'ocre du fleuve calme dont la chair menue se déchire sous le frileux envol des voiles frémissantes. A l'avant, les drapeaux aux flammes multicolores, dentelées aux trois côtés d'écailles, claquent à la brise légère qui met, un frisson rapide aux nervures des larges champignons des parasols rituels sous lesquels le Bouddha familial continue, dédaigneux de tout ce bruit le cours de son insondable rêverie. De loin en loin, dominant le crissement des rames qui laissent retomber en s'élevant vers l'azur les pleurs carminés cueillis au courant du fleuve, le gong mugit sa note lente et plaintive qui décroît en modulations monotones et splénitiques, tandis que montent au ciel, hors des brûle-parfums de cérémonie, les volutes légères des baquettes d'encens allumées sur l'autel improvisé.

Sous le toit de natte de l'habitation flottante la triste femme inféconde prépare, entourée de ses proches, les présents et les mets propitiatoires qui doivent retenir l'attention du génie et appeler sur elle sa clémence infinie.

Sur la rive proche du temple doucement les jonques abordent et laissent échapper de leurs flancs tous ceux qui vont composer selon les coutumes, l'imposante procession chargée d'accompagner à la pagode, celle qui n'a point encore connu les joies de l'enfantement. Scrupuleux du protocole rituel, les groupes se forment et la théorie processionnaire s'avance majestueusement sur l'unique route qui du fleuve mène à la pagode à travers l'océan d'émeraude des riz moutonnant à travers la campagne. Au premier rang le tam-tam et la flûte, le gong de main, instruments indispensables de toute cérémonie, ouvrent la marche lançant, sans se lasser, leurs mélodies discordantes. Et c'est ensuite, majestueusement portée par 10 ou 12 hommes enturbannés et ceinturés de soie

orange, une civière où se dresse hideuse la masse sombre d'un bœuf ou d'un bufflon rôti entier, à genoux, la tête importante, tandis que se balancent portés hauts, les grands parasols safranés des « Chim-Chims ».

Sur les tables laquées rouge et or suivent, sans ordre de préséance, les offrandes de toutes qualités : fruits, gâteaux, fleurs, mets de toutes sortes et de toutes couleurs au milieu desquels le nêp gluant réservé au culte mêle la note blanche de son moelleux tapis où se prélassent les rôtis les plus variés de la basse-cour. Derrière, les seins serrés par l'étoffe de soie jaune orangé exigée du protocole religieux, la figure contrite, les yeux baissés, s'avance, soutenue par ses proches, celle qui vient demander au génie la grâce d'affranchir sa chair de l'esprit du mal qui rend ses flancs stériles. Immédiatement près d'elle, porteurs de sabres de bois laqués de rouge et rehaussés d'or, porteurs de drapeaux minuscules verts ou rouges, porteurs de coffrets en laque noire où sont déposés de longs rubans de papier de soie couverts des caractères des suppliques, les plus âgés de la famille se tiennent prêts à soutenir ses défaillances.

A grand renfort de coups de coude, après avoir écrasé à demi les musiciens aveugles qui débitent leurs psalmodies toujours les mêmes sous l'enchevêtrement en tuyaux d'orgue des ficus centenaires ; après avoir été poussée à droite, refoulée à gauche, ramenée en avant par l'immense foule qui a envahi les abords du temple, la procession arrive enfin près de l'autel des offrandes. C'est, autour de l'énorme table en maçonnerie où bœufs entiers, monceaux de victuailles, fruits, fleurs, gâteaux, sont déposés suivant l'ordonnance rituelle, le rougeolement d'un énorme brasero entretenu par tous les métrages de papier de riz sur le duvet desquels les pinceaux des lettrés ont tracé les appels à la pitié et à la clémence. Et la fumée monte lentement dans le ciel pur, porter aux dieux la détresse de toutes ces âmes simples.

Tandis que les cadeaux propitiatoires sont déposés en grande pompe, avec forces génuflexions par les parents, la « con-gai » s'effondre dans l'ombre du sanctuaire voisin devant la statue du Génie débonnaire, cassant son corps menu en des lays répétés, les ongles joints, les yeux mi-clos, cependant que strident les tam-tams et les gongs et que plus aigrement susurre la flûte éperdue pour attirer l'attention du Dieu sur la désespérance de l'agenouillée. Puis dans la cour centrale, au milieu de l'étouffement nausé-

bond des spectateurs pressés, la femme inféconde vient s'asseoir, les pieds repliés à la façon des idoles d'Orient et l'Incantation commence.

Le plus âgé des hommes de la famille, assis en cercle autour d'elle, la supplie d'une voix rauque de dire en quelle partie du corps « le macui » a élu domicile ; il la presse de questions, agile devant elle le drapeau vert, puis le drapeau rouge inlassablement, dans une passe rapide, tandis qu'un autre frappe à de longs intervalles sur le gong pour retenir les regards cléments du bon Génie. Alors, elle commence à tourner lentement sur elle-même, la pauvre possédée.

Assise sur son séant elle tourne, tandis que le buste et la tête, décrivent autour des hanches un mouvement continu de rotation. Et malgré soi, à mesure que s'accroissent les mouvements, on est envahi par un malaise étrange qui se dégage de l'ambiance de toute cette démonerie.

Cependant les appels de l'exorciseur se font plus rauques et plus pressants ; les drapeaux tournent plus vite ; plus hâtifs se répètent sur le coffret de laque les coups de sabres rouge et or ; plus convulsives aussi s'accroissent les évolutions de la femme dont les traits se contractent, les yeux se révulsent en une poussée d'hypnose. Soudain, c'est un vent de folie qui passe sur la cour chauffée à blanc où les malheureuses se débattent sous les déchirures du « macui ». Elles ont vu. L'esprit du mal, poussé par une invisible force, va sortir de leur corps tourmenté ; mais il lutte encore cependant et cherche à s'attacher plus profondément aux faibles chairs. Il faut aider le Dieu clément pour laisser le Malin.

Dressée de toute sa taille la patiente se laisse retomber sur la dalle du sanctuaire avec un bruit mat qui donne le frisson ; elle se relève, se roule, rampe à terre, balaye le sol de ses cheveux épars, cependant que sa tête qui semble inerte frappe aux angles durs des marches du temple, laissant sur son trajet des gouttelettes de sang où les mouches avides se posent dans la flambée du soleil.

Souillée de débris de ficus, couverte de sueur, la figure décomposée et parfois sanglante, elle se relève enfin rigide, farouchement tendue vers un au delà que ne voient point les yeux des autres humains et, les regards fous la bouche convulsée, telle une pythonisse sur son trépied, saisit dans un geste hypnotique les sabres de laque sanglante que lui tendent les agitateurs de drapeaux. La foule s'écarte soudain. Tous ruissent rapidement vers la porte d'entrée du

temple pour laisser libre passage à la possédée.

Fendant l'air des moulinets de ses sabres, elle fuit en bonds affolés vers le fleuve qui semble de loin l'attirer par le fascinant éclat des milliers de rides moirées d'or que laissent en passant les rayons du soleil.

Haletante, couverte de sueur, les vêtements en désordre, les cheveux épars, toujours courant, toujours secouée de démoniaques spasmes, elle va plus vite, plus vite encore. Elle tombe, se relève, repart, retombe encore, mais se relève à nouveau pour repartir encore, attirée par la nappe tranquille et majestueuse du fleuve où elle vient se jeter affolée pour noyer le mauvais esprit. Le mari, le père, tous les proches sont là qui arrachent à l'onde rouge sa proie trop facile. Sur la rive, dans la paix ombreuse des grands banians, emmi les frissonnants bambous qui coupent l'azur du ciel des lancettes aiguës de leurs feuilles d'émeraude et d'or pâle, on étend la pauvre loque humaine dont tous les sens sont chavirés dans l'accès terminal. Tout à l'heure, lorsque le temps du bain imposé par le rite sera écoulé, les assistants transporteront sous le toit de la maison flottante, près de l'autel improvisé à l'avant de la jonque, le corps de la femme complètement prostrée, afin de lui donner le repos qui lui est dû.

Le « macui » est chassé.

Ce soir, à son réveil, elle sentira, au milieu des réjouissances familiales, la main du bon génie lui dispenser les futures joies accordées à celles qui enfantent.

Janvier 1905.

BIBLIOGRAPHIE

au sujet du génie Hung-Dao :

- E. GASPARDONE. — *Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam* (B.E.F.E.O., 1929, p. 883 et sq.).
 H. LE BRETON. — *Le vieux An-Tinh* (B.A.V.H., 1936, p. 198).
 J. LEUBA. — *Le pèlerinage de Sept-Pagodes* (R.I.C., 1912, p. 67).
 INDOCHINE. — *Le pèlerinage de Kiêp-Bac* (1940, n° 8).
 F. CESBRON. — *Contes et légendes du pays d'Annam*, p. 91.

au sujet du culte et des superstitions :

- G. DUMOUTIER. — *Cultes annamites*, p. 74 et sq.
 P. GIRAN. — *Magie et religion annamite*, p. 430.
 E. NORDEMANN. — *Chrestomathie annamite*, p. 234.
 XXX. — *Le pèlerinage de Kiêp-Bac* (I.C. 1942, n° 110).
 G. P. — *Magie et sorcellerie à Kiêp-Bac* (I.C., 1942, n° 110).

LE BRIDGE

par LE POULAIN

PARTIE "A"

Le SURCONTRE, arme à double tranchant.

Voici maintenant un article de Raoul Seminario, professeur des Studios Culbertson à Paris, au sujet du surcontre :

« Combien peu de joueurs savent utiliser avec à propos le contre et surtout le surcontre. Ce sont pourtant là des armes redoutables pour qui sait s'en servir à bon escient, mais leur emploi doit obéir à des raisons psychologiques infiniment plus subtiles que l'unique recherche de points supplémentaires.

» Je ne connais rien en ce genre de plus mauvais que de surcontrer pour la seule raison que l'on est tout à fait sûr de réaliser son contrat, si l'on n'a pas préalablement acquis l'absolue certitude que les adversaires ne disposent d'aucune porte de sortie. C'est ainsi que j'ai vu récemment perdre de nombreux points avec la main suivante :

P	R	V	X	5	P	9	8	7	3
C	R	D	3	C	6	2	V	x	4
K	3	K	3	K	6	2	V	x	4
T	A	R	V	8	T	X	9	2	

» Sud, vulnérable, ouvrit de « 3 cœurs » ; Ouest contra ; Nord et Est passèrent et Sud estimant qu'il ne pouvait perdre plus de deux levées à cœur et deux à trèfle, surcontra.

» Son raisonnement était juste, car la seule possibilité de perdre un contrat de 3 cœurs avec sa main aurait été qu'on lui fasse couper deux fois des trèfles ou des piques, avec les six cœurs manquants dans la main d'Ouest, ce qui est un cas d'une telle rareté qu'on peut presque en négliger l'éventualité.

» Mais Ouest, qui n'était pas vulnérable, ne voulut pas, après ce surcontre, risquer de donner manche et partie à ses adversaires, préféra s'exposer à une pénalité ; il déclara donc « 4 trèfles » et Sud n'eut plus d'autre ressource que de contrer.

» Nord-Sud ne tirèrent pas le meilleur parti de leur jeu et ne pénalisèrent Ouest que de deux levées, Sud ayant voulu donner deux coups de carreau avant d'ouvrir sa coupe à pique et de rejouer cœur. Le contre de Sud ne lui rapporta donc que 300 points au lieu de 700 points ; mais, même si Ouest avait chuté de 4 levées, il aurait encore fait une bonne affaire puisque Sud, en passant sur le contre, aurait marqué 880 points. En réalité, l'affaire fut encore meilleure, car Est-Ouest gagnèrent les deux manches suivantes et la partie.

Solution du dernier problème.

P	6	5	4	P	V	2
C	R	7	2	C	V	6
K	D	7	2	K	6	5
T	V	8	3	T	R	9

Sud joue 3 sans atouts, entame valet de carreau. Comment jouer les trèfles pour gagner, les jeux de Est et Ouest étant supposés cachés ?

Il faut absolument faire 3 trèfles sur 4. La répartition la plus probable chez les adversaires étant 4 et 2, on ne peut gagner que si le bigleton se trouve chez Ouest. Il faut également jouer de manière à gagner contre la répartition 3-3, ce qui exclut la possibilité

de jouer petit de Sud vers le valet de Nord (car E-O feraient sûrement deux levées à trèfle).

Les rentrées de Nord, d'autre part, ne sont pas nombreuses ; il faudra donc prendre le valet d'entame avec la Dame de Nord et jouer le 8 de trèfle qu'on laissera filer sauf si Est couvre du 9, auquel cas il faudra prendre avec le 10 de Sud. L'honneur qui est chez Ouest fera ainsi la première levée ; en rentrant ensuite chez Nord avec le Roi de cœur, il suffira de jouer le valet de trèfle pour prendre les trois trèfles de Est. En résumé, on ne perd en jouant ainsi que si le 9 est mal placé.

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est le rôle joué par le valet de trèfle qui ne doit entrer dans le combat qu'au 2^e tour, afin de s'attaquer directement au Roi d'Est (rôle des cartes).

PARTIE "B"

ENCHÈRES SACRIFICIE (suite).

P	R	10	P	5	3
C	10	3	C	A	R
K	D	9	K	4	V
T	R	8	T	10	5

Deuxième exemple : Nord Sud vulnérables.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 carreau	1 pique	2 carreaux	2 cœurs
5 carreaux	contre	s/contre	5 cœurs
contre	—	—	—

Sud déclare brutalement 5 carreaux, pour encourager ses adversaires à dire 5 cœurs ; cette manœuvre réussit d'autant mieux que Ouest contre et que Nord surcontre ! Est n'ose pas laisser l'enchère surcontrée et passe à 5 cœurs qui sont naturellement contrés et chutés largement, alors que Sud perdait son contrat également — étant obligé d'abandonner 1 pique, 1 carreau et 1 trèfle.

Est a-t-il eu raison d'enlever le surcontre ? En supposant que Sud parvienne à placer la main chez Ouest et à réaliser 3 trèfles, les 5 carreaux sont sur table — pour 400 points plus la sortie — soit 1.100 points. D'autre part, cinq cœurs contrés et chutés de trois levées ne coûtent que 500. On ne peut donc rien reprocher à Est. Par contre, Ouest a eu nettement tort de contrer ; étant donné les enchères, il ne peut guère compter sur sa propre main pour faire chuter ; l'annonce de cœur par Est n'est pas plus probante, car elle ne monte pas le niveau des enchères ; Ouest doit donc craindre le surcontre ; il est vraisemblable par ailleurs que sans le contre et le surcontre, Est aurait laissé l'enchère de cinq carreaux à Sud. Cet exemple s'adapte également parfaitement au chapitre de la partie A sur le surcontre en ce sens qu'ici le surcontre de Nord a été judicieusement utilisé pour créer la panique dans le camp opposé.

Problème. — Sud donneur, Est et Ouest vulnérables.

1^o Faites les enchères correctes ;

2^o Sud joue 5 cœurs contrés, entame de 6 de pique.

P	8	4	P	A	R	7
C	10	5	C	A	D	V
K	10	5	K	4	V	8
T	V	10	T	5	R	5

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 10 AU 16 OCTOBRE 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation américaine a effectué des raids contre les possessions nippones du Pacifique ouest, notamment contre Balikpapan, dans l'île Bornéo, les îles Riou-Kiou, au sud-ouest du Japon, et Formose, les 12 et 13 octobre, par 1.100 avions portant de porte-avions.

L'un d'entre eux a été coulé et un autre endommagé par l'aviation nipponne.

— Sur mer, l'île Marcus a été bombardée le 9 octobre par des unités navales américaines.

Un cuirassé, deux croiseurs lourds et plusieurs destroyers ont pris part à cette opération. Un destroyer a été coulé par les batteries côtières japonaises.

— Sur terre, une nouvelle opération de débarquement a été effectuée sur l'île Garakayo, de l'archipel des Palaos, le 8 octobre.

Les forces nippones poursuivent leurs combats défensifs sur les îles Pililion et Angaur, du même groupe.

Birmanie.

Le mauvais temps dû à la mousson a empêché toute opération de grande envergure.

Seuls des engagements de patrouilles ont été signalés dans la région de Lungling.

Chine.

— Dans le Kwangsi, la bataille pour Kweilin approche de sa fin.

Les forces nippones ont atteint un point situé au sud de la ville, constituant ainsi une nouvelle menace pour la garnison chinoise retranchée en force aux abords de la cité.

— Dans le Fukien, le port de Foochow a été occupé le 4 octobre par les forces nippones récemment débarquées en un point de la côte situé à 40 kilomètres au nord-est de la ville.

Les îles de Wuku et Wuhu, à l'embouchure de la rivière Min, ont été également occupées.

Europe occidentale.

— En Belgique, les forces allemandes ont opposé une vive résistance aux attaques alliées visant à élargir leur tête de pont établie sur la rive nord du canal Léopold, entre Gand et Bruges.

— En Hollande, une opération de débarquement alliée a été effectuée sur la rive sud de l'estuaire de l'Escaut, à l'est de Breskens. Après de durs combats, des progrès ont été effectués en amont de cette ville.

Au nord d'Anvers, une attaque locale a permis aux forces canadiennes de couper la route et la voie ferrée reliant le continent aux îles Zuid Beveland et Walcheren.

— En Allemagne, l'offensive des forces américaines du général Hodge s'est poursuivie à l'est d'Aix-la-Chapelle, qui se trouve maintenant à l'intérieur d'une poche isolée, en cours de réduction.

— En France, les forces de la 1^{re} Armée américaine du général Patton ont déclenché une nouvelle offensive entre Metz et Nancy, sans pouvoir effectuer d'importants progrès.

De violents combats se poursuivent au pied des Vosges, notamment dans la région de Le Thillot, ainsi qu'à l'ouest de Belfort.

Sur la côte occidentale, l'offensive a été déclenchée contre la garnison allemande de Saint-Nazaire.

Les combats ont débuté au nord-est de Blain, situé sur la route de Châteaubriant, à 45 kilomètres du port.

Europe méridionale.

— En Italie, la situation a subi peu de changements.

La résistance allemande continue à être farouche le long des routes Florence-Bologne et Rimini-Bologne, où les centres de combats restent situés dans les régions de Lojano et Savignano.

— En Albanie, des combats entre troupes allemandes et troupes britanniques récemment débarquées, se déroulent actuellement près de la frontière de Grèce.

Le port de Sarande, en face de l'île de Corfou, a été occupé et la ville de Gjashdle libérée par les partisans.

— En Grèce, l'occupation de Corinthe a donné aux forces britanniques et grecques le complet contrôle du Péloponèse.

En fin de semaine, Athènes était à son tour évacuée par les troupes allemandes qui se replient sans opposer de résistance sérieuse.

De nombreuses îles, parmi lesquelles sont citées les îles de Mytilène, Chio, Samos, Céphalonie, Zante et Kithema, sont également contrôlées par les forces grecques.

Europe orientale.

— En Finlande, une opération de débarquement a été effectuée par les Russes dans la région de Petsamo, sur la côte de l'océan glaciaire Arctique.

— En Estonie, les forces soviétiques achèvent l'occupation de l'île Oesel, commandant l'entrée du golfe de Riga.

— En Lettonie, la résistance allemande à Riga a pris fin. La ville et le port ont été entièrement occupés dans la journée du 13 octobre.

— En Lituanie, les forces russes ont occupé la majeure partie du territoire, atteignant la côte entre le sud de Libau et le nord de Memel, et s'établissant le long de la frontière de Prusse orientale, depuis la côte jusqu'à la rive nord du Niémen.

La ville de Tauraggen, sur la ligne Chavli-Tilsit, a été occupée en fin de semaine.

— En Roumanie, les forces soviétiques remontant vers le nord, poursuivent l'occupation de la Transylvanie septentrionale, s'emparant des centres ferroviaires de Cluj et d'Oradea-Mare.

— En Hongrie, les forces blindées de l'Armée Rouge ont effectué une rapide avance dans la plaine située à l'est de la Tisza, et ont atteint la rive orientale du fleuve entre la ville de Szegedin et la région de Szolnok.

Après avoir établi une tête de pont sur la rive orientale du fleuve, à l'ouest de Szentes, les forces russes ont effectué une nouvelle poussée vers Budapest, occupant le centre ferroviaire de Kecskemet, à 80 kilomètres au sud-est de la capitale, sur la ligne Budapest-Szegedin.

— En Yougoslavie, les forces roumano-russes et yougoslaves ont effectué de nouveaux progrès dans la région située au sud de Belgrade, après avoir traversé la Morava à Veliki-Plana.

Au nord de Belgrade, les Russes ont traversé la Tisza à Senta et coupé la voie ferrée Budapest-Belgrade à Subotica.

— En Serbie, le long de la frontière bulgare, les Russes ont traversé la frontière en direction de Nish. La ville industrielle de Leskovac, sur la Morava, au sud de Nish, a été occupée le 13 octobre.

EN FRANCE

Missions économiques.

Paris, 6 octobre. — Des missions commerciales seront prochainement envoyées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour y acheter les matières premières les plus urgentes, notamment de la laine et du coton, ainsi que des produits manufacturés.

Les grandes entreprises.

Paris, 8 octobre. — Les usines Renault ont été nationalisées. On envisage des mesures analogues pour certaines grandes entreprises minières, de transports, d'assurance et pour certaines banques. Les entreprises nationalisées seront gérées par un Conseil de direction comprenant des représentants du personnel de l'entreprise, des consommateurs et du gouvernement.

Les réfugiés.

Paris, 8 octobre. — Les services départementaux des réfugiés sont invités à renseigner d'urgence la Direction à Paris sur la situation des enfants évacués par l'Administration et qui sont hébergés soit chez des familles de la campagne soit dans des centres scolaires de repliement.

La mode à Paris.

Paris, 9 octobre. — Les couturiers de Paris présentent leurs créations qui caractérisent une mode jeune, aux lignes pures et simples, avec souci du confort.

Le gaz à Paris.

Paris, 9 octobre. — A partir de dimanche prochain, le gaz pourra être donné à Paris deux heures par jour.

Les autobus à Paris.

Paris, 9 octobre. — Un nombre limité d'autobus a été remis en service dans la capitale. Des 18.500 autobus en circulation à Paris avant la guerre, il ne reste que 400, dont 150 sont réservés pour le transport des vivres. Le Commandement allié a l'intention de mettre un certain nombre de camions à la disposition du ravitaillement de Paris.

La vie artistique.

Paris, 9 octobre. — Le Salon d'Automne vient de s'ouvrir. Parmi les exposants, on remarque Picasso, Bonnard, Braghe, Raoul Dupy, Maurice Denis.

Les Messageries Hachette.

Paris, 9 octobre. — Le Gouvernement provisoire a procédé à la réquisition des Messageries Hachette qui, jusqu'ici, avaient un monopole de fait pour le transport des journaux.

Le ravitaillement.

Paris, 9 octobre. — Le ravitaillement de la capitale s'améliore en dépit des difficultés de transport. La ration de viande a été fixée pour cette semaine à cinq cents grammes. Une distribution de cent dix grammes de chocolat est prévue pour les enfants. Chaque consommateur a encore droit à cinquante grammes de beurre et vingt-cinq grammes de margarine.

Elections à l'Académie française.

Paris, 10 octobre. — L'Académie française procédera jeudi aux élections prévues. Ont posé leur candidature : Maurice Bedel, le prince de Broglie, Jacques Chevalier, Paul Claudel, René Leœur, Paul Morand, René Peter, Jean Vivain, le baron Seillière, André Siegfried, le docteur Pasteur-Vallery-Radot. Le règlement exigeant un quorum de 20, il est douteux que le scrutin puisse avoir lieu.

Les dégâts aux monuments historiques.

Paris, 11 octobre. — Les dommages subis par les monuments historiques en France pendant cinq années de guerre ont été évalués à plusieurs centaines de millions de francs. Rouen a souffert particulièrement, ayant été la plus bombardée, mais aussi parce qu'elle contient les plus riches monuments. La réparation de la cathédrale seule coûtera plus de 150 millions de francs et prendra plus de 10 ans.

Le département du Calvados a été aussi très éprouvé ; les bombes incendiaires ont détruit presque la totalité des vieilles maisons de bois qui faisaient la réputation de la Normandie.

Les cathédrales de Caen, Falaise, Coutances ont échappé à la destruction et demeurent presque intactes parmi les ruines.

La cathédrale de Reims, dont la reconstruction a été achevée après la dernière guerre, n'a pas été endommagée. Mais celle d'Abbeville, très éprouvée en 1914, a subi de nouveaux dégâts.

La réparation de Beauvais coûtera au moins deux millions de francs.

Le bilan exact des dégâts dans le Centre et dans le Midi n'est pas connu. On sait seulement que les châteaux de la Loire sont endommagés et particulièrement celui de Sully-sur-Loire. Deux tours de la cathédrale d'Orléans doivent être reconstruites.

La rapidité avec laquelle ces opérations peuvent être effectuées dépend surtout de la main-d'œuvre. Seuls des ouvriers spécialistes peuvent être employés pour ce travail délicat. Il y a trois ans, une école spéciale avait été ouverte à Paris pour former des architectes capables de copier des photographies et les plans des monuments détruits.

Peinture.

Paris, 11 octobre. — Au cours d'un gala organisé au Théâtre de la Porte Saint-Martin, une toile de Picasso, vendue aux enchères au profit des Prisonniers, a rapporté 150.000 francs.

A l'Ecole coloniale.

Paris, 12 octobre. — L'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer ouvrira à nouveau ses portes le 9 novembre. Le concours d'admission au cours de la magistrature, primitivement fixé à la deuxième quinzaine d'octobre, a été retardé d'un mois.

Le palais du Sénat.

Paris, 12 octobre. — On travaille activement à remettre en état le palais du Sénat où doit siéger l'Assemblée Consultative. Les détériorations subies par l'immeuble sont considérables. Tout est à défaire et à refaire dans les salles.

Les travaux sont conduits vivement et on pense que, grâce à l'activité du Service de l'Architecture du Sénat, ils pourront être terminés le 30 octobre, à temps pour la première réunion de l'Assemblée.

Les cinémas.

Paris, 13 octobre. — Plus de 200 salles de cinéma de Paris et de la banlieue rouvrent leurs portes hier soir.

Les réserves de radium.

Les réserves de radium de l'Institut français du Radium n'ont pas subi de prélèvements de la part des autorités allemandes. La quantité détenue par l'Institut est la même qu'avant les hostilités.

A l'Académie française.

Paris, 13 octobre. — L'Académie française a procédé hier à l'élection de trois nouveaux membres : André Siegfried, le prince de Broglie et le docteur Pasteur-Vallery-Radot. D'autre part, Georges Duhamel, qui remplissait déjà provisoirement les fonctions de secrétaire perpétuel a été confirmé unanimement dans ces fonctions.

Les dégâts à Lyon.

Lyon, 13 octobre. — La Suisse a décidé d'envoyer à Lyon 100.000 mètres carrés de verre à vitres pour réparer les dégâts causés à Lyon lors de l'évacuation des troupes allemandes.

Au sujet des enfants évacués en Afrique du Nord.

Paris, 13 octobre. — De nombreux enfants appartenant à des familles de la Métropole avaient, depuis le début de la guerre, été évacués sur l'Afrique du Nord. Le rapatriement de ces enfants sera entrepris dès que les circonstances le permettront. En attendant, une mission vient d'être créée pour établir la liaison entre ces enfants et leurs familles et faciliter les échanges de correspondances.

Correspondances avec les prisonniers et travailleurs.

Paris, 14 octobre. — Les correspondances entre les prisonniers et travailleurs français en Allemagne et leurs familles en France sont rétablies au moyen de cartes spéciales analogues à celles utilisées habituellement.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

LA POÉSIE DU CIRQUE

A la manière de Georges Rimant.

Les musiciens.

Entrée brillante, tous cuivres dehors ! Fantaisie bouquet pour orchestre : éclatant épanouissement de flonflons et de couacs ! Polka piquée et pas redoublé... Mon cœur ne vous résiste pas ! En avant la musique !

Les éléphants.

S'ils sont immobiles, ils ressemblent, monumentaux, à des bas-reliefs assyriens ou khmèrs. S'ils trottent d'un air dégagé et futile, ils font penser, avec leurs yeux libidineux, à de vieux notaires qui, gravement, vont faire des frasques. Mais alors on n'a plus aucun respect pour eux.

Les acrobates.

Des ombres s'allongent et se ramassent sur les toiles du chapiteau ainsi que des apparitions fantastiques. Des acrobates tournent au ciel comme une constellation en folie. D'autres, entre deux trapèzes, tissent l'invisible toile qui sera peut-être leur linceul... Mon amie, pourquoi avez-vous peur ?

L'écuyère.

On ne peut pas faire autrement que d'aimer l'écuyère. Elle est belle comme un souvenir d'adolescent. Souriante sur son cheval dansant, elle cueille les cœurs à la ronde, et... pft ! passe à travers un cerceau comme si elle pensait à autre chose.

Le dompteur.

Il a la manière. Il est doux, ironique, caressant, persuasif, décidé et ferme en sa volonté. Son harem de bêtes, malgré de tendres révoltes et un amour capricieux, lui obéit à la trique et à l'œil. Il doit être un mari étonnant, songe le spectateur qui vit en cage depuis vingt ans.

Les clowns.

Ils sont ivres de musique. Ils ne choisissent pas. Ils jouent de tout ce qui leur tombe sous la main : harmonica ou vieux bidon, trombone ou violon, saxophone ou cornet à piston, concertina ou chaudron. Perdus d'extase dans le clair de lune d'un projecteur, ils improvisent pour eux-mêmes des sérénades qui nous fendent l'âme et les oreilles.

A. C.

(IMPARTIAL, 23 septembre 1944.)

Prime à tout acheteur.

J'ai fini par clore l'entretien en demandant à mon ami d'indiquer à mes personnels et curieux regards, les indices qui manifestent la baisse commençante des produits de nécessité.

C'était, en vérité, un prétexte de ma part pour reprendre le lendemain notre passionnant débat, car dans mes relations, on avait déjà signalé de nombreux exemples de trafiquants en panique, cédant à perte des stocks variés qu'ils avaient cru avisé d'acquiescer au prix fort.

Le lendemain donc nous explorâmes les rues commerçantes.

A vrai dire, nous n'y vîmes pas de vitrines pleines de soldes, mais Bidoiset m'expliqua que ce n'est pas du tout à la face du peuple que se traitent les importantes affaires. Le commerce du détail n'est, selon lui, qu'un reflet décalé du « business » (Bidoiset dit) plus ou moins correct qui conditionne notre existence quotidienne.

Cependant nous avons remarqué sans déplaisir des magasins, même de très modestes, exposant des tissus, des articles de bonneterie et de mercerie récemment invisibles.

Une vitrine attirait les regards sur des vêtements de confection, mais j'ai dû féliciter ironiquement. Bidoiset sur la modicité du prix d'un short en toile kaki qu'il me montrait, étiquetté... 58 \$! Plus loin, un bouliquier annonçait un rabais de dix pour cent : les savants calculs produits sur les étiquettes n'étaient évidemment qu'attrape-nigauds, mais cette publicité dénote bien un souci de vendre, vraiment innovateur, ou plutôt rénovateur.

Dans la rue, un bécon en guenilles, minable émanation d'un stockiste repentant... ou prudent, nous offrit des cigarettes Colab, vraisemblablement moisies par un long magasinage, au prix de 80 cents le paquet ; « moyen vendre avant 1 \$ 50 », disait-il.

Bidoiset dut en convenir : nous n'avions pas exactement sous les yeux une abondance accessible à toutes les bourses. Mais il nous a paru évident qu'un nouveau démarrage du commerce se manifeste. De là à conclure que le mouvement va s'accélérer et permettre bientôt l'acquisition de nombreux produits... retrouvés, à des conditions raisonnables, il n'y a pas très loin, en vertu du rythme fatal des évolutions économiques.

(COURRIER D'HAIPHONG, 13 octobre 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

10 octobre.

Saigon. — L'Amiral Decoux s'est rendu en inspection dans la province de Thudaumot.

A son arrivée devant la maison commune, M. Wolf, administrateur, chef de la province, le chef de bataillon Borghetti, commandant d'armes, et M. le Dôc-phu-su Luong-sc-Khai, délégué du chef-lieu, ont accueilli le Chef de la Fédération. Une compagnie d'infanterie et une section de chars rendaient les honneurs.

Au premier étage de la maison commune, M. Tran-van-Hô, dit Dau, dôc-phu-su en retraite, a apporté à l'Amiral l'hommage de la population et le témoignage de sa fidélité à la Mère-Patrie.

L'Amiral, dans une courte improvisation, a remercié M. Dau et a félicité chaleureusement les représentants de la population des efforts efficaces faits par

celle-ci en faveur de l'artisanat et du développement des cultures textiles. L'Amiral a encouragé vivement ses auditeurs à poursuivre les activités si fructueuses par lesquelles ils manifestent de la façon la plus utile à la collectivité cochinchinoise leur loyalisme et leur attachement à la France et à la Cochinchine.

L'Amiral s'est vivement intéressé aux travaux importants accomplis par l'Institut, organisme appelé à jouer un rôle considérable dans l'amélioration de la culture de l'hévéa en Indochine.

Dans les mêmes bâtiments, l'Institut des recherches agronomiques et forestières a regroupé ses diverses sections et continue ses études sous la direction de M. Oudot. L'Amiral a parcouru les divers laboratoires et s'est entretenu de leurs recherches avec les techniciens.

Pour achever sa tournée, l'Amiral s'est rendu à

L'Ecole d'agriculture de Bêncat, où l'attendaient M. Briard, chef des Services agricoles de Cochinchine, et M. Caty, directeur de l'établissement.

Répondant au major de la promotion sortante, l'Amiral a exhorté les élèves à continuer à travailler avec assiduité, en leur soulignant le vif intérêt des débouchés d'avenir qui leur sont ouverts et la valeur du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le développement économique du pays.

Prenant congé de M. Wolf, l'Amiral a félicité l'administrateur de Thudaumot, le priant de transmettre ses compliments à ses collaborateurs pour la bonne tenue de la province qu'il venait de traverser.

Après avoir assisté au défilé des jeunes, le Gouverneur Général s'est alors rendu à l'Ecole des tissages et à l'Ecole ménagère où il a été accueilli par MM. Dournaux, inspecteur interprovincial, et Hô-van-Huyên, inspecteur primaire provincial.

L'Amiral Decoux est allé ensuite à l'Ecole des Arts appliqués où M^{me} Perriand, inspectrice des Arts appliqués, et MM. Gilles, inspecteur des écoles d'Art, et Neveu, directeur de l'école, lui ont montré les travaux des élèves.

Quittant Thudaumot, le Chef de la Fédération s'est rendu à Bêncat pour visiter tout d'abord la nouvelle Ecole pratique des gardes indochinois des Eaux et Forêts qui groupe déjà plus de 50 élèves. M. Consigny, chef du Service des Eaux, Forêts et Chasses de Cochinchine, a fait les honneurs de ce nouvel établissement, entouré de son personnel et des colons européens de la région, qui avaient tenu à venir saluer le Gouverneur Général.

C'est par Lai-khê, à proximité de Bêncat, que l'Amiral a terminé cette visite en s'arrêtant à l'Institut des recherches sur le caoutchouc en Indochine, qu'il a visité sous la conduite de M. Janssens, inspecteur général des Terres Rouges, et de M. Enderlin, directeur de l'établissement, qu'entouraient les représentants des principales plantations de Cochinchine.

Hanoi. — A partir du 15 octobre prochain, des messages familiaux pourront être radiodiffusés à l'adresse des personnes résidant dans les Colonies françaises.

— M^{me} Paul Chauvet a visité vendredi dernier le dépôt de mendicité et l'Asile des incurables.

M^{me} Chauvet était accompagnée de M^{me} de Pereyra et de M^{me} Bonfils.

11 octobre.

Fondation de l'Association cochinchinoise pour la diffusion du Quôc-Ngu.

Saigon. — Deux mois après l'ouverture du 1^{er} Congrès pédagogique tenu à Hanoi les 29 et 30 juillet dernier, une Association pour la diffusion du Quôc-Ngu est fondée en Cochinchine.

Le comité provisoire se compose de :

MM. Michel Van-Vi, *président* ; Doãn-quang-Trân, *vice-président* ; Dr Nguyễn-van-Thinh, Dr Trân-van-Dôn, Dr Trân-quang-Dô, *membres fondateurs* ; M^{lle} Nguyễn-thi-Châu, *secrétaire*.

Le secrétariat est installé à Saigon.

Le but — lutte contre l'analphabétisme —, et le programme d'action de l'Association sont, dans leurs grandes lignes, les mêmes que ceux des Associations de l'Annam et du Tonkin.

Phan-thiêt. — Les élèves moniteurs qui ont commencé depuis quelques jours leur stage à l'Ecole Supérieure d'Education Physique ont été présentés au Commissaire Général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine dans la matinée du 12 octobre. Ils constituent la neuvième promotion et sont au nombre de 125. En quelques mots, le capitaine de Vaisseau Ducoroy leur a souhaité à tous la bienvenue à l'E.S.E.P.I.C. ; il les a prévenus que l'effort exigé d'eux sera sévère mais qu'il était nécessaire de le fournir joyeusement pour que la France, à la fin des hostilités, soit fière du travail, des progrès et de la discipline des jeunes d'Indochine.

Avant de quitter l'Ecole, le Commissaire Général s'est entretenu quelques instants avec le moniteur-chef chinois et des jeunes Chinois en stage et leur a fait savoir que des jeunes Chinoises seraient également admises au prochain stage de l'Ecole supérieure des monitrices à Dalat.

12 octobre.

Saigon. — L'Amiral Decoux a visité ce matin les bureaux du Gouvernement local de la Cochinchine. Sous la conduite de M. Mialin, Directeur des bureaux, il s'est fait montrer en détail les installations récemment réalisées suivant une conception des plus modernes.

L'Amiral s'est intéressé notamment à une exposition permanente d'une collection de produits artisanaux et de quelques articles de remplacement. Le Chef de la Fédération a gagné ensuite la Sous-direction des Postes, Télégraphes et Téléphones, où il a été reçu par M. Dardet, Sous-Directeur des P.T.T., entouré de ses principaux collaborateurs. Il a parcouru les installations techniques centrales télégraphique et téléphonique et s'est fait exposer le fonctionnement du téléphone automatique.

Il est allé enfin inaugurer l'Ecole des infirmières hospitalières de la Croix-Rouge française.

— L'Amiral inaugure l'Ecole d'infirmières hospitalières de la Croix-Rouge française.

L'Ecole des infirmières hospitalières de la Croix-Rouge française (Comité de Cochinchine) entre dans sa deuxième année d'existence et s'installe désormais dans le nouveau bâtiment construit à cette intention, rue Thevenet, par le Gouvernement de la Cochinchine. Les nouveaux locaux où fonctionnera l'école comprennent des salles de cours et de démonstration technique, un salon-bibliothèque, des bureaux, un vestiaire avec un groupe sanitaire et des dortoirs.

Quarante-cinq élèves, réparties en deux promotions, suivent cette année l'enseignement de l'école, qui permet d'obtenir le « diplôme d'infirmière hospitalière » — mention Gouvernement général de l'Indochine — institué par les arrêtés du 3 février 1943.

Le but de l'école est de former des infirmières munies d'une bonne instruction technique et pratique. Le règlement de l'école est conforme au règlement des écoles de la métropole conduisant au diplôme d'Etat. Des stages pratiques sont effectués dans les hôpitaux de Saigon-Cholon. Pour la création et la mise en fonctionnement de l'école, la Croix-Rouge française a fait un effort considérable qui se traduit par une dépense de 58.000 piastres pour la première année scolaire et pour une promotion seulement. Ces dépenses ont été couvertes par les ressources de la Croix-Rouge française, qui a bénéficié d'une subvention de 20.000 piastres du Gouvernement de la Cochinchine.

Cette création prend sa place dans l'œuvre d'instruction et d'éducation poursuivie depuis onze ans par la Croix-Rouge française de Cochinchine dans son dispensaire de la rue de Verdun dont, depuis 1933, 500 élèves ont suivi l'enseignement. Il convient aussi de rappeler que la Croix-Rouge française continuera à donner à son dispensaire du 24 de la rue de Verdun des cours visant à la formation de gardes-malades et d'aides médico-sociales. Ces cours sont indépendants de l'Ecole d'infirmières hospitalières et ne sont pas assujettis aux mêmes conditions d'accès et de fonctionnement. Le public connaît et apprécie depuis longtemps le dévouement des gardes-malades et aides de la Croix-Rouge, dont le nombre reste encore insuffisant mais augmente d'année en année. Un foyer existe rue Taberd à l'intention des gardes-malades et élèves. Ce sont ces nouveaux bâtiments que l'Amiral Jean Decoux est allé inaugurer ce matin.

Autour du Chef de la Fédération et du Gouverneur de la Cochinchine, de nombreuses personnalités s'étaient groupées pour manifester l'intérêt qu'elles portent à cette œuvre d'entraide sociale.

13 octobre.

Saigon. — A l'occasion des obsèques de S. M. la Reine Grand-Mère d'Annam, le Gouverneur Général a adressé la lettre suivante à S. M. l'Empereur :

Sire, au moment où vont se dérouler les obsèques solennelles de Sa Majesté Khôn-Nghi Xuong-Duc Thai-Hân, je tiens à renouveler à Votre Majesté, à Leurs Majestés la Reine Mère et l'Impératrice, à la Famille Impériale, les condoléances les plus attristées que je forme au nom de la France et de la Fédération.

Le deuil qui vient d'éprouver si cruellement Votre Majesté, dans ses affections les plus chères, est ressenti douloureusement par les peuples d'Annam, attachés avec une respectueuse et filiale ferveur à la Dynastie Impériale.

S. M. la Reine Grand-Mère restera pour tous le modèle des plus hautes vertus religieuses et sociales. Elle avait consacré ses forces aux œuvres, se dévouant aux pauvres et aux malheureux. Ame infiniment charitable, Elle s'était penchée sur la misère humaine comme Présidente d'honneur de la Société franco-annamite d'aide et d'assistance aux œuvres de bienfaisance en Annam.

La France perd en Elle une amie, qui avait su témoigner, avec une délicatesse de sentiments qui ajoutait encore à la noblesse de son caractère, combien Elle était, du plus profond de son cœur, attachée à cette union, maintenant séculaire, des peuples de France et d'Annam, qui fut scellée à l'origine, par les Augustes Aïeux de Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté, d'agréer, Sire, avec l'expression de mes condoléances personnelles et de celles du Gouvernement général de l'Indochine, l'assurance de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

14 octobre.

Huê. — Aujourd'hui se sont déroulées les obsèques solennelles de la Reine Grand-Mère. La levée du corps a eu lieu à 5 heures en présence de M. le Résident Supérieur Haelewyn.

Le deuil était conduit par S. M. l'Empereur et les membres de la Famille Impériale. Les hauts dignitaires et mandarins de la capitale et des provinces accompagnaient le convoi funèbre.

M. l'Inspecteur Gauthier, LL. EE. le Vo-Hièn Hoang-trong-Phu, Hô-dac-Diêm, Tông-dôc de Ha-dong, Pham-gia-Thuy, Tông-dôc en retraite, et M. Pham-lê-Bông, Président de la Chambre des Représentants du Peuple, délégués par le Tonkin, assistaient à la cérémonie. Les hautes personnalités civiles et militaires françaises avaient pris place au reposoir dressé à la porte Chuong-Duc où le Chef du Protectorat qui avait transmis à Sa Majesté une lettre personnelle de condoléances du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a prononcé le panégyrique de l'illustre défunte.

Les honneurs étaient rendus par un bataillon du 10^e R.M.I.C.

L'inhumation aura lieu demain dimanche à 9 heures, selon le cérémonial accoutumé, au tombeau Tu-Thang, situé à deux kilomètres au sud de Huê.

Hanoi. — Le 12 octobre 1944, à 17 h. 30, le Conseil des Recherches et Etudes historiques, juridiques et sociales s'est réuni sous la présidence de M. Cédès, dans la Bibliothèque de la Direction de l'Instruction Publique.

M. Taboulet a d'abord rendu compte de l'ouvrage de M. Cédès : *Histoire ancienne des Etats hindouisés d'Extrême-Orient*.

M. Destombes, répondant à un vœu exprimé au Congrès International de Géographie d'Amsterdam en 1938, présente une liste bibliographique de 340 ouvrages sur la Géographie de Claude Ptolémée (II^e siècle).

M. Lévy présente, à l'aide de cartes, un essai d'identification des noms de l'Inde au delà du Gange dans la Géographie de Ptolémée. Les régions de l'Extrême-Orient méridional, particulièrement les trois péninsules indochinoises comprises entre l'Inde et la Chine, qui sont décrites et situées dans la célèbre Géographie de Ptolémée, n'ont jamais pu être localisées avec certitude. L'origine des erreurs provient de ce que l'unique presqu'île indiquée par Ptolémée était généralement identifiée avec la péninsule Malaise, alors que, comme M. P. Lévy le démontre géographiquement, il s'agit là des deltas birmanes. Du fait même de la longueur de la péninsule Malaise et du régime particulier de sa circumnavigation soumise aux différents vents de mousson, il était difficile aux Anciens de se rendre compte de ce caractère péninsulaire, et l'on devait attendre les relevés scientifiques des premiers voyageurs occidentaux en Extrême-Orient pour connaître la forme réelle de la péninsule Malaise. C'est pourquoi elle ne pouvait figurer comme telle dans un ouvrage vieux de près de vingt siècles. A partir de cette nouvelle mise en place, l'auteur établit à l'aide d'arguments tirés des langues anciennes de l'Inde et des Indochines que tous les points géographiques énumérés par Ptolémée s'identifient aisément avec des

points correspondants indiqués tant par les premières cartes européennes que par les plus récentes. Selon ces démonstrations nouvelles le Mékong est le Kottiaris de Ptolémée et Kattigara le cap St-Jacques. Si ces conclusions sont adoptées, d'importants problèmes de géographie historique relatifs à l'Extrême-Orient recevront une solution.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

- Danielle, fille de M. et de M^{me} Garnier (30 septembre 1944) ;
- François, fils de M. et de M^{me} Casamatta (6 octobre 1944) ;
- Francine, fille de M. et de M^{me} Slaës (6 octobre 1944) ;
- Jean-René, fils de M. et de M^{me} Barraza (7 octobre 1944) ;
- Claude, fils de M. et de M^{me} Fabi (7 octobre 1944) ;
- Josselyne, fille de M. et de M^{me} Schneider (8 octobre 1944) ;
- Catherine, fille de M. et de M^{me} Hoffet (2 octobre 1944) ;
- Eve, fille de M. et de M^{me} Nicolas (8 octobre 1944) ;
- Jean-François, fils de M. et de M^{me} Gachard (9 octobre 1944) ;
- Jean, fils de M. et de M^{me} Laurent (9 octobre 1944) ;
- Yves, fils de M. et de M^{me} Marande (11 octobre 1944).

COCHINCHINE

- Bernard, fils de M. et de M^{me} Louyrette (26 septembre 1944) ;
- Marie, fille de M. et de M^{me} Fauquenot ;
- Olivier, fils de M. et de M^{me} Rondon ;
- Anne, fille de M. et de M^{me} Le Coguic ;
- Jacques, fils de M. et de M^{me} Vo-van-Sang ;
- Charles, fils de M. et de M^{me} Volpéi.

LAOS

- Pierre, fils de M. et de M^{me} Vogeweid (9 septembre 1944, à Vientiane).

FIANÇAILES.

TONKIN

- M. Auguste Mai-Tâm avec M^{lle} Suzanne Garcin ;
- M. Emile Horth avec M^{lle} Auguste, Cécile Coupamoutou ;
- M. Albert Plassard avec M^{lle} Yvonne Cédès.

MARIAGES.

ANNAM

- M. Georges Thomas avec M^{lle} Françoise Marsat (7 octobre 1944).
- M. Jean Lobato de Faria avec M^{lle} Tran-kim-Châm (16 octobre 1944).

COCHINCHINE

- M. Lê-van-Dinh avec M^{lle} Tô-thi-Tân (6 octobre 1944) ;
- M. Fernand Gamel avec M^{lle} Nguyễn-thi-Quên (6 octobre 1944) ;
- M. Ruthowski avec M^{lle} Marie-Thérèse Bailly (7 octobre 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

- Odille, fille de M. et de M^{me} Arents (8 octobre 1944) ;

M. Joannès Raffard (12 octobre 1944) ;
M. Fernand Perrot (12 octobre 1944) ;
M. Marcel Garnier (12 octobre 1944).

COCHINCHINE

M^{me} V^{ve} Lu-minh-Thao, née Nguyễn-thi-Nôi
(27 septembre 1944) ;
M^{me} V^{ve} Tran-thi-Xuân (30 septembre 1944) ;
M^{me} Jacques Day, née Marie Nguyễn-thi-Chau
(5 octobre 1944) ;
M. Marie Vidal (6 octobre 1944) ;
M. Alexandre Michaud (3 octobre 1944).

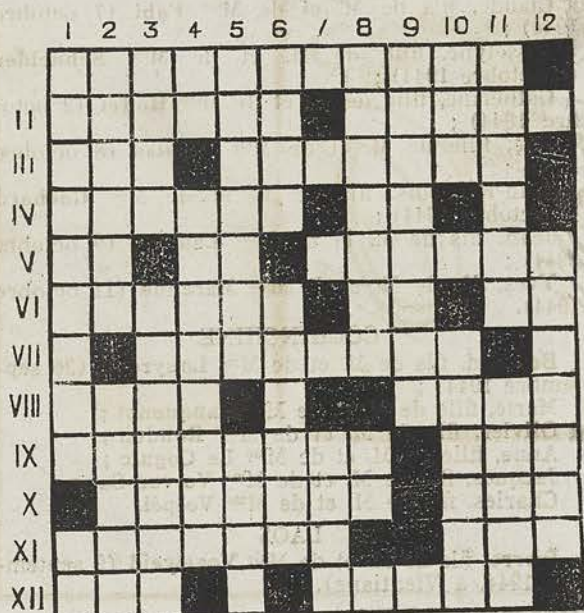
CAMBODGE

M. Henri Madore (5 octobre 1944).

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés de A. Frévat.

N° 10.



Horizontalement.

1. — Bien connu pour sa pierre.
2. — Ralentit l'activité quand elle est morte — Celui du village est classique.
3. — Est parfois faussée (abréviation) — Vont souvent par paire.
4. — Ses fusées ne sont pas utilisées comme signal — Invite à s'arrêter (phonétiquement)
5. — Abréviation divine — Aux deux extrémités du sillon — Particulièrement pénibles à leurs homonymes.
6. — Certain, dont le nom évoque un royal rejeton, était jadis considéré comme l'ami de l'homme — Abréviation que l'on retrouve une fois par mois — Demi-sang.
7. — Université célèbre au pays de Walter Scott.
8. — Il en sort des voix — Rapide quand il est pur.
9. — Ce bâton n'a jamais fait peur à personne — Leur fil est bien mince.
10. — Y mettre le feu indique des intentions pacifiques — Quand l'eau l'accompagne, c'est une débânde.
11. — A pour synonyme un désagréable compère — Assez vague quand il est certain.
12. — Rapproche quand elle est longue — Ondulation quasi permanente.

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ D. T. S..., 11^e R. I. C., Saigon. — Nous regrettons de ne pouvoir vous donner aucune réponse satisfaisante. La Revue n'a aucune compétence spéciale en matière de sentiments. Mais un conseil, si quelque fille vous chagrine, consolez-vous avec la mer. Ce sera toujours une petite revanche sur ceux de la Marine.

~ L. d. P..., mon., Quang-ngai. — Pourquoi pas ? Envoyez. Notre Comité jugera si votre collaboration peut intéresser nos lecteurs.

~ Tr. d. S..., Hanoi. — Nous demandons à lire votre conte pour nous permettre de vous répondre.

Verticalement.

1. — Passe son existence en cage — Certain accessoire ménager affecte cette forme (phonétiquement).
2. — Bruyante quand elle est grosse — Harassé.
3. — Malgré leur synonyme on ne leur fait jamais la cour — Provoque des hauts et des bas.
4. — Il est désagréable de tomber dessus — Teinte historique.
5. — Son gibier est dangereux à chasser — Vit dans la pourriture.
6. — On est tenté de dire qu'il voyage autour de sa chambre — S'il vivait aujourd'hui, il est douteux qu'il écrirait son fameux « Eloge ».
7. — S'il n'était... sans famille, il était sans aïeux.
8. — Si l'on en croit Darwin, vit apparaître nos lointains aïeux — Au début de l'étape.
9. — Certains ont un parrainage impérial.
10. — Se jette dans un fleuve immortalisé au XIX^e (anagramme) — A la dent longue.
11. — Se portent le bras levé (orthographe admise par le N.P.L.L., quoique inusitée) — Menaçant quand il est noir.
12. — Avide de sang.

Solution des mots croisés de G. Rimant.

N° 6. — Cambodge.



A TOUS NOS LECTEURS

Nous recherchons les numéros de la Revue « des Deux Mondes », qui suivent :

Année 1932 : N° 1 ;
Année 1933 : N° 23 ;
Année 1934 : N°s 12, 18 ;
Année 1935 : N°s 2, 10, 13, 16, 17 ;
Année 1940 : N°s 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ;
Année 1941 : N°s 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

Faire offre à la Revue.

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^e



EROS

≡ **CIGARES EXQUIS** ≡

GROS ET PETITS MODULES

TABAC DE BON GOUT

≡ POUR LA PIPE ≡

En vente partout

PRODUITS PHARMACEUTIQUES



PROPIDEX - ASCIATINE - ORTEDRINE - RHOFÉINE
 SONÉRYL - RUTONAL - STIBYAL - NEPTAL - TOCHLORINE
 RHODAZIL - ALUNOZAL - URAZINE - CORYPHÉDRINE
 GELOBARINE - FORIOD - BAUME RHODIA
 NÉO - DMAGON - SANÉDRINE - INFUNDIBULINE
 SEPTAZINE - NEODMÉTYS - THIAZOMIDE - FLÉTASE
 RHODIACARBINE - CHRISALBINE - NÉOCARDYL
 QUINIO - STOVARSOL - MYOCHRYSSINE - KÉLINE
 DAGÉNAN - ANTHÉMA - PRÉMALINE
 PROPIDON - QUINACRINE - GARDÉNAL
 ACÉTYLARSAN - STOVARSOL - DMELCOS
 NOVARSÉNOBENZOL BILLON
 ASPIRINE USINES DU RHONE

*justifie par leur efficacité
 le renom mondial de la qualité française*

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Éna, 16^e arrondissement
 Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278